



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FEDERATION DE LA MANCHE

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

adopté à l'Assemblée générale ordinaire du 03.06.2021 - SAINT-LO

FÉDÉRATION MANCHE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LE MOT DES CO PRESIDENTS

2020 Une année exceptionnelle en tout point...et qui peut fissurer ou renforcer le vivre ensemble, tout dépendra de l'intensité de nos engagements.

«L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle». En janvier 2020, alors que nous n'imaginions pas l'importance des événements que nous allions vivre deux mois plus tard, nous vous étions donnés rendez-vous au CLT à Tourlaville pour mettre à l'honneur le travail réalisé par les deux rapporteurs du CESE(1) : Jean-Karl Deschamps (Administrateur de la Ligue de l'enseignement- centre confédéral au titre de la fédération de la Manche et Trésorier de la confédération) et Christian Chevallier (Professeur des écoles et ancien Secrétaire Général du Syndicat des Enseignants), qui traitait d'un magnifique sujet «L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle».

Ce travail et cette invitation étaient prémonitoires, au vu des effets de la pandémie sur notre manière de vivre et de penser notre avenir, et notre volonté de continuer à faire société. Ce rapport nous a rappelé que l'éducation populaire est peu connue, peu visible ou considérée comme vieillotte ... et pourtant terriblement moderne et indispensable pour faire faces aux enjeux sociaux et environnementaux. C'est bien l'éducation populaire qui pourra nous rendre tous plus résilients et nous permettre de changer et adapter nos comportements, de trouver collectivement des solutions pour continuer à vivre dignement en restant solidaires et à l'écoute des autres. Comme nous le rappellent les rapporteurs : **«Parce qu'elle irrigue la société, qu'elle facilite la citoyenneté et l'engagement dans la cité, l'éducation populaire est un réel atout pour mieux «Faire Société»»**

L'engagement des militants des associations va nous permettre de passer le cap.

La Ligue de l'enseignement regroupe, à travers 103 fédérations départementales, près de 30 000 associations locales présentes dans 24 000 communes et représentant 1,6 million d'adhérents. Les associations constituent l'un des piliers de la vie démocratique, sociale et culturelle, de la participation citoyenne et jouent un rôle d'alerte et d'innovation sociale indispensable. Ce sont également des lieux où l'on «fait ensemble» et où l'on peut inscrire son engagement individuel dans un cadre collectif. Les associations, quelle que soit leur taille, constituent des espaces de confiance, d'éducation citoyenne et de solidarité, et l'éducation populaire est bien au cœur de leur fonctionnement.

Conscients de l'importance du rôle des associations, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération de la Manche en collaboration avec le Conseil d'Administration de l'Union régionale de Normandie, compte-tenu du contexte de cette crise sanitaire qui a impacté et impacte encore les associations, a décidé d'apporter un soutien moral, technique, et quelquefois financier aux associations affiliées. Nous nous sommes appliqués à mieux connaître les associations affiliées, les dirigeants et leurs rôles car nous savons à la Ligue que **ce sont sur les bénévoles et leurs engagements militants que nous allons pouvoir compter pour rebondir, renforcer les liens, adapter nos pratiques afin de passer cette vague sanitaire en préservant la cohésion sociale**

.../...

LE MOT DES CO PRESIDENTS

L'importance de renouveler les pratiques démocratiques.

La Ligue de l'Enseignement a érigé la démocratie comme un des objectifs majeurs de son projet d'éducation populaire. En 2010, elle a adopté le : **«Faire Société»** en rappelant de renouveler les nouvelles pratiques démocratiques. Par recherche de cohérence et de transparence, et afin de retrouver un fonctionnement démocratique plus serein, lors de la dernière Assemblée Générale les 5 et 6 septembre 2020 du confédéral, la Fédération de La Manche a porté au sein de l'assemblée un vœu adopté par 53,16% des suffrages exprimés. Celui-ci propose de faire un diagnostic du mode gouvernance confédérale et de formuler des préconisations. Cette démarche est animée à ce jour par une commission paritaire de 25 personnes composée en nombre égal des différentes composantes. La constitution de cette commission a été réalisée lors des JERF de Février 2021. La commission s'est mise immédiatement au travail, a élaboré un diagnostic et **a identifié les questions majeures à mettre en débat au sein du réseau sans anticiper des éventuelles pistes d'évolution.** Pour la Fédération de la Manche c'est, suite à un tirage au sort, Anne Hébert co-présidente qui y participe et Jean-Karl Deschamps, en tant que Trésorier Général du Confédéral. Ce sujet sera traité lors de la prochaine Assemblée Générale du confédéral en juin 2021.

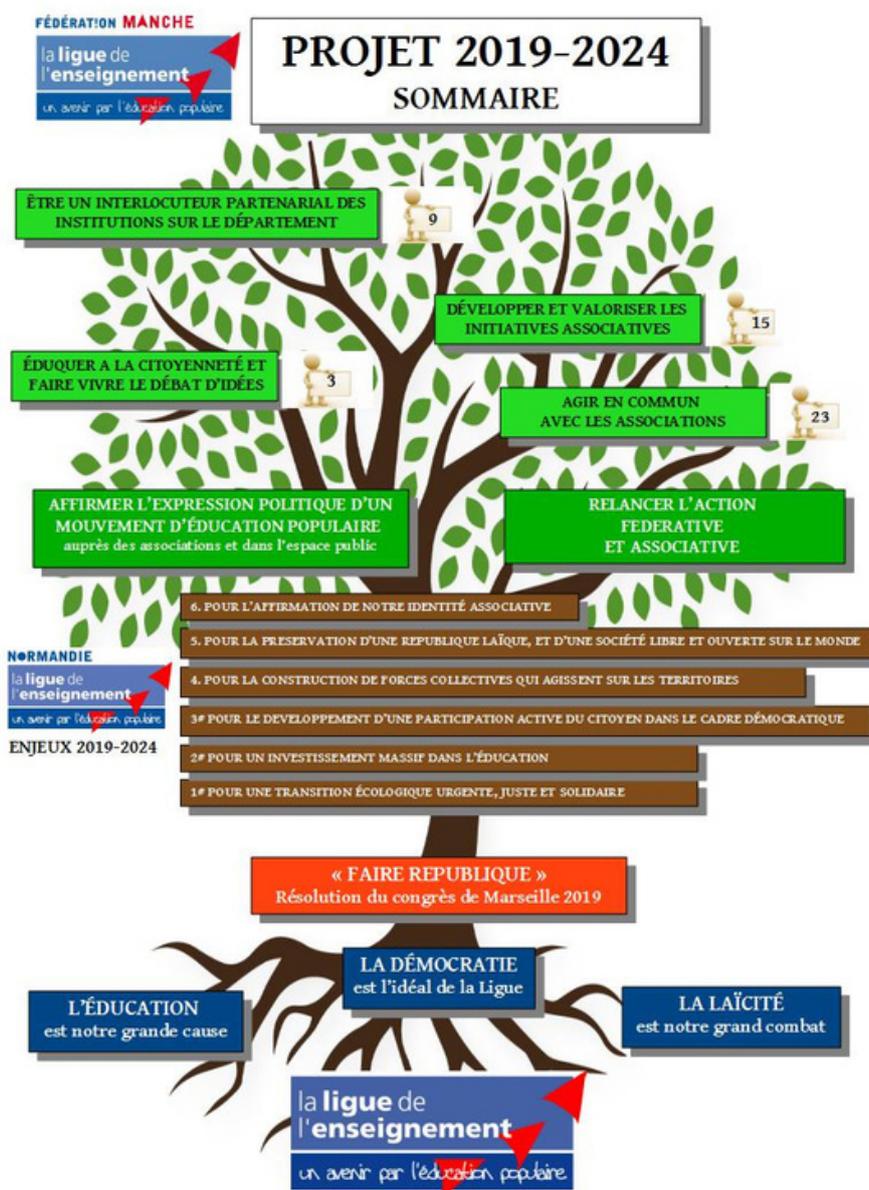
le Cin'action : Une ouverture vers d'autres partenaires de l'économie sociale solidaire et culturelle.

Depuis deux ans, grâce au réseau des salles de cinéma Génériques et à l'engagement associatif des acteurs du territoire du département de la Manche, le Cin'Action permet de promouvoir le débat autour de thèmes environnementaux, économiques par la projection de documentaires. En 2020, en partenariat avec les CIVAM de Normandie nous aurions dû rassembler plus de 300 spectateurs dans 5 lieux autour du film : «La part des autres», qui traite du droit à une alimentation saine et accessible pour tous. Nous avons pu réaliser les projections dans seulement 3 lieux auprès de 140 spectateurs, les débats étaient riches et ont conforté la mise en lien et les échanges, en quelque sorte : mission accomplie. Malgré la crise sanitaire le Cin' Action reste toujours très actif et inventif et envisage de travailler avec les Restos du Cœur de la Manche pour faciliter l'accès à la culture et plus particulièrement au cinéma pour les publics en difficulté.

Au nom de la Fédération de la Manche nous vous proposons de ne pas baisser les bras mais de continuer à vivre dignement et sereinement nos engagements et d'apprendre «l'art de naviguer entre les torrents». Car, dans les mois prochains, nous allons devoir ensemble nourrir nos esprits afin d'insuffler de la créativité et nous donner de la force pour agir collectivement, résister et continuer à militer pour porter haut et fort les valeurs de la démocratie, de la laïcité et de l'éducation pour tous. Et surtout n'oublions pas que : l'éducation populaire est un réel atout pour mieux **«Faire Société».**

Jean-Christophe BORDIER
Anne HEBERT
Co-présidents

PROJET 2019-2024



Vous retrouverez également dans ce rapport d'activité des témoignages d'associations affiliées, le Comité départemental UFOLEP, le comité département USEP, l'implication des administrateurs à la Ligue Normandie ainsi que des actions menées par la Ligue dans le département de la Manche.

AFFIRMER L'EXPRESSION POLITIQUE D'UN MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE

EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

LE CIN'ACTION EN 2020



Anne HEBERT, co-présidente de la fédération
Annick ALLIX FAUDEMÉR, présidente de cinéma et culture pour tous,
lors de l'ouverture de la séance à Condé-Sur-vire



Depuis deux ans, la fédération s'est engagée dans le Cin'Action.

Le Cin'Action c'est :

- o Le choix d'un film sur un thème d'actualité
- o Le choix de trois sites de projection : Nord Cotentin, Centre Manche, Sud Manche
- o Le choix de 3 dates différentes de façon à pouvoir déplacer des mêmes intervenants.

Dans la continuité de l'année précédente, nous espérons pouvoir reconduire le Cin'Action 2020 ; le film «La part des autres» de Jean-Baptiste Delpias et Olivier Payage avait été retenu. Les sites d'Equeurdreville (Le Palace), de Condé/Vire, Sourdeval et Coutances devaient nous accueillir.

Le COVID19 ne nous a pas permis d'aller au bout de la démarche. Toutefois les séances suivantes ont pu avoir lieu :

- o Le 3 mars à Condé /Vire
- o Le 12 mars au Palace à Equeurdreville

Les séances de Coutances et Sourdeval ont dû être reportées.

Le groupe de travail «Cin'Action» réfléchit aujourd'hui à la manière de reprendre l'activité.

En parallèle, nous avons pensé pouvoir trouver des partenariats avec d'autres mouvements. C'est ainsi que nous avons pu rencontrer les responsables des «Restos du Cœur» de la Manche le 26 janvier 2021 : des actions communes sont à organiser. **Affaire à suivre.....**

Jean-Marie LECOUEVEY

administrateur & membre de la commission CIN'ACTION



AFFIRMER L'EXPRESSION POLITIQUE D'UN MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE

EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

en 2020, ... EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LA LAÏCITÉ !

L'assassinat de Samuel Paty, le 16 octobre 2020, a renforcé la détermination de toutes les organisations laïques et républicaines à faire comprendre et à faire vivre ce principe républicain de la laïcité à l'École et dans tous les espaces de la République Française !



Régulièrement brandie comme argument massue dans les médias et les débats politiques, la laïcité fait régulièrement l'objet de fantasmes. Dans un contexte de peurs multiples, nombre de discours visent à imposer un « durcissement » de la laïcité dans le but, parfois inavoué, de réduire les libertés qu'elle garantit et de multiplier les interdits qu'elle prévoit. Au risque de la dénaturer et de briser l'équilibre fragile posé par la loi de 1905.

« Article 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »
loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

La laïcité est le produit d'une longue histoire faite de combats et d'ajustements qui ont permis de desserrer l'emprise confessionnelle d'une Église dominante tant sur les institutions que sur les individus.

Le principe de laïcité repose d'un côté sur l'affirmation et la garantie de la liberté de conscience et le libre exercice des cultes dans le respect de l'ordre public démocratiquement défini, sur la stricte égalité entre les citoyens, de l'autre, sur l'affirmation d'une stricte neutralité confessionnelle de l'État et de ses services publics.

la Ligue de l'enseignement, La Ligue des droits de l'Homme et Solidarité Laïque ont choisi de soutenir la diffusion du livre de Nicolas Cadène, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité depuis 2013, préfacé par Jean-Louis Bianco, le Président de l'Observatoire de la laïcité, *En finir avec les idées fausses sur la laïcité*.

Nos trois organisations laïques et républicaines sont chacune impliquées dans la promotion et la défense des droits fondamentaux, dont le droit à l'éducation.

Chacune est soucieuse de réunir les conditions qui permettent à tout être humain de s'émanciper et de prendre pleinement part à la vie de la cité. C'est dire si la sensibilisation aux droits, l'éducation à la citoyenneté et la laïcité sont au cœur de nos missions sociales.

La laïcité, qu'est-ce que c'est ? Comment s'applique-t-elle ? Qu'est-ce qui est autorisé et interdit ? Qui est soumis à la neutralité et quand ? A-t-on le droit de manifester ses convictions dans l'espace public ? Dans l'entreprise ? D'ailleurs, d'où vient la laïcité ? Est-ce une exception française



Cet ouvrage grand public, donne des réponses claires à 95 idées fausses qui suscitent nombre de crispations, de tensions et de confusion. En cette fin d'année 2020 qui a si durement éprouvé tant de nos concitoyens, alors que la France a été traversée de tensions sociales de plus en plus vives, Nicolas Cadène décortique dans son livre par le menu des affirmations erronées sur une laïcité fantasmée qui vise essentiellement à réduire les libertés que pourtant elle garantit dans la loi. En réfutant chacune de ses idées fausses, il déconstruit les confusions, les idées reçues pour rappeler le droit tel qu'il est. C'est à cette condition que notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale pourra combattre sans faiblesse les radicalismes, quels qu'ils soient.

Ce livre rappelle que s'il y aura toujours des débats d'idées sur la laïcité, il n'y a en droit qu'une seule laïcité qui s'applique. Nicolas Cadène la décline sur tous les grands sujets pratiques et d'actualité, en la rendant concrète, vivante, accessible et compréhensible par toutes et tous.

Dès sa parution, fin octobre 2020, la fédération de la Manche, comme à son habitude, s'est aussitôt procuré cette nouvelle ressource et l'a immédiatement et largement distribué à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration départemental.

Pour sortir des préjugés et garantir un débat serein, il paraît indispensable de se réapproprié point par point la laïcité telle que définie par le droit et telle qu'elle découle de notre histoire. Un livre pour déconstruire les confusions, les idées reçues et les fausses représentations.

AFFIRMER L'EXPRESSION POLITIQUE D'UN MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE

EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

L'INTERVIEW DE ANNE HEBERT, Co-Présidente de la fédération

Après l'assassinat de Samuel Paty juste avant les vacances scolaires, le lundi matin 2 novembre, jour de la rentrée scolaire, Anne Hébert, en qualité de Co-Présidente de la fédération de la Manche de la Ligue de l'enseignement, était interviewée par France Bleu Cotentin.



extrait de son propos :

«La laïcité, c'est la possibilité de vivre ensemble en étant différents. On peut être croyant, athée, agnostique, voire indifférent dans une République laïque. Et pour se rassembler, nul besoin de se ressembler ! La laïcité n'est pas davantage, comme on l'entend parfois, un outil utilisé par la République contre les religions. Elle est d'autant plus utile que la société gagne en diversité culturelle ou culturelle.»



De plus, comme chaque année, le 9 décembre, à l'occasion de l'anniversaire de la loi concernant la séparation des Eglises et de l'État, la communauté éducative et les associations laïques se mobilisent pour célébrer la journée du 9 décembre. Cette année encore, durant tout le mois de décembre, et ce malgré un contexte sanitaire, social et politique difficile, des projets très divers ont été menés au sein de nombreux établissements et associations.

La fédération de la Manche a sensibilisé l'ensemble des associations affiliées de son réseau départemental en partageant certaines ressources dans ce contexte très sensible.

La cohésion sociale comme défi

La question sociale, qui n'explique certes pas toutes nos difficultés, permet tout de même d'en comprendre une part non négligeable. Plus que jamais, la cohésion sociale reste un défi dans notre République. Jean Jaurès nous a prévenus : «La République doit être laïque et sociale mais restera laïque parce qu'elle aura su être sociale.» Quand, pour beaucoup de citoyens, ne sont pas satisfaits les besoins économiques et sociaux fondamentaux, on voit, comme à chaque période de détresse sociale, ressurgir le repli sur soi et la peur de l'autre. L'existence des zones d'exclusion et les discriminations sont incompatibles avec l'idéal républicain. Ce qui menace l'unité de la société, c'est à la fois le fanatisme religieux et l'inégalité persistante et croissante des conditions et les discriminations. Quand la cité, l'école ou l'entreprise n'offrent pas le sentiment d'être chez soi, à égalité avec les autres, la religion devient un refuge, parfois le seul, pour ceux qui se sentent rejetés par la société.

Mais le repli identitaire à base religieuse est aussi une réalité et n'a pas toujours à voir avec la question sociale. Il y a chez certains une incontestable instrumentalisation du religieux pour essayer de se soustraire aux lois de la République. Cette pression du religieux sur le politique, qui touche une partie du corps social et qui peut concerner tous les sujets (en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes), toutes les religions et tous les territoires, doit être combattue sans faiblesse.

Si la laïcité protège le droit de croire ou de ne pas croire des individus dès lors qu'il est le produit de leur liberté, le droit aussi de s'extraire de son groupe d'origine, il ne faut rien céder à ceux qui prétendent que les lois de leur Dieu sont supérieures aux lois de la République.

La Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire qui a grandement contribué, dès sa création, à faire partager le principe de laïcité par les citoyens en développant des actions culturelles, sportives, associatives ou encore de loisirs, a pris historiquement, prend aujourd'hui, et prendra demain toute sa part dans ce combat !

Arnaud VASSELIN
Délégué départemental

AFFIRMER L'EXPRESSION POLITIQUE D'UN MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE

EDUQUER A LA CITOYENNETE
ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

DEVENIR DE L'OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ



L'Observatoire de la Laïcité est une commission consultative créé le 25 mars 2007. Cette commission est composée de 23 membres, parlementaires, hauts fonctionnaires et personnalités qualifiées.

La mission de l'Observatoire est d'assister le gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité en France. Il réunit les données, produit et fait produire les analyses, études et recherches permettant d'éclairer les pouvoirs publics sur la laïcité. Il peut saisir le Premier ministre de toute demande tendant à la réalisation d'études ou de recherches dans le domaine de la laïcité. Il peut proposer au Premier ministre toute mesure qui lui paraît permettre une meilleure mise en œuvre de ce principe, notamment pour assurer l'information des agents publics et privés, des usagers des services publics, des élus et des représentants des cultes. Enfin, il est consulté par le Premier ministre ou les ministres sur des projets de textes législatifs ou réglementaires.

Outre son rôle de conseil via l'adoption d'avis officiels, consultatifs pour le Gouvernement et le Parlement, **les membres de cette instance organisent, coorganisent ou délivrent chaque semaine des formations à la laïcité et à la gestion des faits religieux** partout sur l'ensemble du territoire national et dans différents secteurs, notamment dans la fonction publique, l'éducation populaire, le médico-social, le socio-éducatif, les entreprises privées, l'éducation nationale et le sport.

L'Observatoire de la Laïcité est sous le feu des critiques depuis la vague d'attentats qui a frappé la France en 2015. **Défendant une laïcité ouverte ou modérée**, pas vraiment en adéquation avec la ligne gouvernementale actuelle, il est accusée par les tenants d'une laïcité plus extrême d'adopter des positions laxistes, en particulier sur les sujets liés à la montée de l'islamisme politique en France.

De nombreuses associations laïques ont régulièrement apporté et exprimé leur soutien à l'Observatoire de la laïcité, à son président et à son rapporteur général, Nicolas Cadène.

Pour ses associations, dont la Ligue de l'enseignement, l'Observatoire de la laïcité est d'abord le lieu d'un débat démocratique où nos associations ont été entendues dans le respect de nos diversités.

Qui consulte les rapports annuels de l'Observatoire de la laïcité a remarqué qu'à côté des guides pratiques sont présentées les actions de pédagogie. **L'Observatoire de la laïcité participe ainsi à la réalisation d'une laïcité effective dans les différents services, que ce soit l'école, les structures socio-éducatives, les établissements de santé...** Pour nos associations, les actions pédagogiques **ont une importance capitale** et on sait la capacité du président et du rapporteur général à être présents et impliqués dans les territoires, au-delà de l'outil de travail indispensable que constitue l'importante documentation fournie.

A un moment où la laïcité est trop souvent réduite à des slogans, les analyses concrètes proposées par l'Observatoire de la laïcité permettent de faire vivre la laïcité.

Nous avons besoin de l'Observatoire de la laïcité dans notre travail au quotidien pour défendre et illustrer la laïcité, et cela plus que jamais quand elle est attaquée par l'obscurantisme, la bêtise et la haine, par les ennemis de la République. »

<https://laligue.org/communiquer-commun-avec-la-lidh-et-la-libre-pensee-observatoire-de-la-laicite/>

Dans ce contexte difficile, le Gouvernement a, paradoxalement, décidé et annoncé la suppression de l'Observatoire de la laïcité le 31 mars 2021 devant le Sénat, le mandat de son président Jean-Louis BIANCO prenant fin le 4 avril 2021.

Arnaud VASSELIN
Délégué Départemental

AFFIRMER L'EXPRESSION POLITIQUE D'UN MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE

EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

La fédération de la Manche de la Ligue de l'enseignement est membre du collectif laïcité Cotentin.

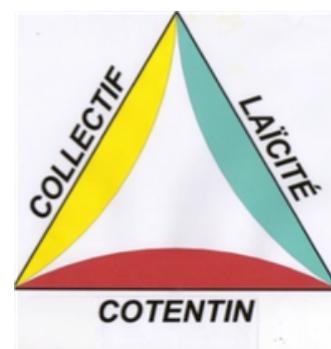
LE COLLECTIF LAICITE NORD COTENTIN

Tous les ans, en fin d'année, aux alentours du 9 décembre, date anniversaire de la loi 1905, le collectif propose et organise une conférence débat autour d'un sujet d'actualité. Catherine Picard, présidente nationale durant 15 ans d'une association de défense des victimes des sectes et Gérard Contremoulin, auteur du livre «L'homme debout La république pour un nouvel humanisme» étaient invités à débattre avec le public lors cette soirée autour de la thématique «Liberté absolue de conscience»

Catherine Picard et Gérard Contremoulin devaient, pendant deux jours et comme chaque année désormais, aller à la rencontre de plusieurs centaines de lycéens de Cherbourg et du Cotentin autour de la question « Qu'est-ce-que la Laïcité ? ».

La pandémie a finalement eu le dernier mot, obligeant à annuler cette initiative, qui dans le contexte dramatique de cette fin 2020, avait plus que de raison d'être

Le collectif laïcité reporte à 2021 l'ensemble des animations et manifestations prévues en 2020.



Régis MOUCHEL
membre du bureau de la fédération



Le plan « valeurs de la République et laïcité » en Normandie, c'est :

- des relations privilégiées avec plusieurs collectivités
- une offre d'accompagnement de l'Etat et de ses partenaires associatifs autour d'actions sur la durée
- des partenariats associatifs : l'afev, l'afocal, l'ajq, l'aroeven, les cemea, la ligue de l'enseignement, Just kiff dancing, Une pierre à l'édifice...

les dates à venir dans la Manche

- 29 et 30 juin à Cherbourg
- 16 et 17 septembre (en ligne)



AFFIRMER L'EXPRESSION POLITIQUE D'UN MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE

EDUQUER A LA CITOYENNETE ET FAIRE VIVRE LE DEBAT D'IDEES

VOLONTAIRE, ENGAGEE et CONFINEE

Cécilia, volontaire en service civique au sein de l'association Chauffer dans la Noirceur, nous parle de la manière dont elle a vécu sa mission de service civique pendant la crise sanitaire.

Comment la crise sanitaire a influencé ta mission de service civique ?

Premièrement, c'est la pandémie qui a fait que je me suis intéressée au volontariat. J'ai découvert le projet de Chauffer dans la Noirceur «Déconfiner ta Culture» juste avant d'arriver en service civique.

Sans la crise sanitaire, je n'aurais pas découvert ce projet et peut-être que je ne me serais pas engagée.

Ensuite, j'ai commencé ma mission de service civique en octobre.

J'ai réussi à faire un mois entier en présentiel. La mission se déroulait de manière normale. Puis le confinement d'octobre est tombé. Je ne voyais plus l'équipe pour travailler ensemble, je faisais entièrement ma mission à domicile. Puis quand ils ont adouci les règles, je ne venais que pour les réunions ou ponctuellement pour quelques rendez-vous.

En débutant ta mission, tu ne devais pas t'attendre à ça, comment tu l'as vécu ?

Ce n'est pas du tout ce à quoi je m'attendais en effet. L'adaptation de ma mission m'a cependant permis de voir les coulisses. J'ai quand même réussi à m'y retrouver, puis l'équipe de Chauffer dans la Noirceur n'a pas arrêté de prendre mes nouvelles et de m'accompagner à distance dans mes projets pour l'après service civique. Je ne me suis pas sentie seule alors que j'aurais pu. Cela ne m'a pas empêché d'être intégrée à l'association en m'invitant aux réunions.

Puis, au final je me suis sentie plus utile de ce que j'imaginai : j'ai pu faire le lien avec des artistes et nouer des relations, même à distance. J'ai eu des contacts avec des professionnels. L'association m'a vraiment fait confiance pour que je prenne mes marques, bien que je ne sois pas dans les locaux.



Cécilia JOLY - volontaire à chauffer dans la Noirceur
C. photo Julie Reggiani

propos recueillis par Pauline MARCHAND
coordinatrice jeunesse à la Ligue de l'enseignement de Normandie

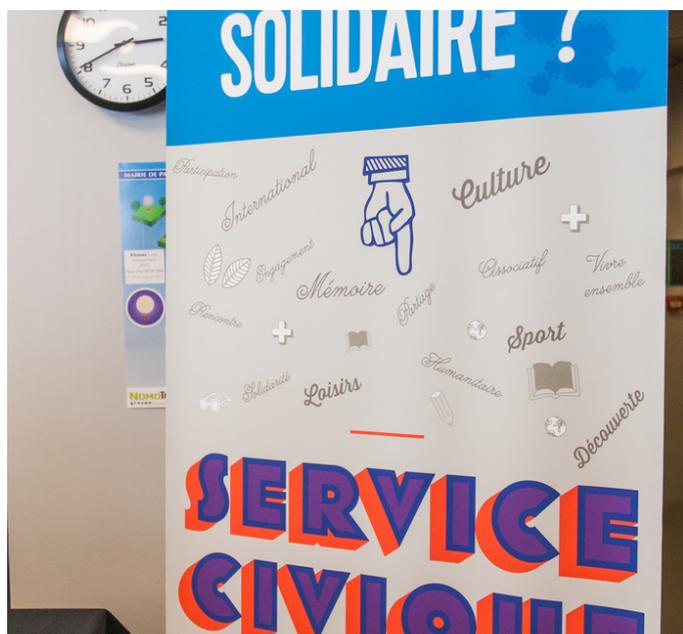
J'ai compris que même en pleine pandémie on peut continuer à réaliser des projets dans le milieu de la culture. Je pense que je n'aurais pas vu ça de la même manière si j'avais réalisé ma mission comme prévu initialement.

La partie que j'ai le plus mal vécu, c'est d'être sur l'ordinateur tout le temps. J'avais besoin de bouger, de voir du monde. Cependant, j'ai aussi pu développer d'autres compétences : réalisation de document, créativité, alors que ça n'était pas prévu.

Le service civique est l'occasion pour les volontaires de réfléchir à leur projet d'avenir. Comment ta mission a pu t'aider à te projeter ?

Ça m'a fait beaucoup réfléchir à ce que je veux faire de ma vie : déjà je ne veux pas travailler face à un ordinateur tous les jours, j'aimerais être en contact avec des personnes. Ma mission de service civique a réveillé mon intérêt pour la culture, j'aimerais me lancer la médiation culturelle. C'est la crise sanitaire qui m'a permis de me rendre compte que la culture était essentielle, et ça a même changé mon projet d'avenir. Toutes les personnes que j'ai rencontrées dans l'association me soutiennent dans ce projet et continueront à m'aider même après la mission.

Sans pandémie, je ne me serais jamais lancée dans le volontariat, ça m'a vraiment ouvert l'esprit que de toute façon, en tant que jeune, on n'a pas grand-chose à faire d'autres que d'être volontaire. On a du mal à trouver du boulot, donc on se lance là-dedans. Mais je ne regrette pas, le service civique m'a permis de faire quelque chose, de contribuer à la vie locale et de prendre le temps de réfléchir à ce que je souhaite faire.



RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE

L'AFFILIATION DES ASSOCIATIONS LOCALES ... au coeur du projet de la fédération départementale



POURQUOI S'AFFILIER A LA LIGUE ?

Rassembler les Associations est notre raison d'être !

Pour défendre ensemble des valeurs et un principe communs : l'éducation, la démocratie et la laïcité...

En partageant des outils et ressources pour réaliser collectivement un projet solidaire d'éducation populaire...

En cohérence avec les valeurs portées par la Ligue de l'enseignement nationale, notre confédération, chaque fédération définit ses orientations politiques et ses champs d'actions selon les réalités de son territoire. Ses idées, ses objectifs, ses combats, elle les construit avec les associations qui la composent. En vertu de ces engagements communs, la fédération défend les intérêts de son réseau et s'en fait le porte-voix.

Pour Être soutenu dans la vie de l'association en bénéficiant de l'appui de la fédération et de l'union régionale dans ses nombreux domaines de compétences.

Fédérer est la raison d'être de la Ligue de l'enseignement. Elle a forgé l'histoire du mouvement associatif. Ses fédérations départementales ont développé de véritables compétences en matière de développement associatif. Beaucoup d'entre elles disposent d'un centre de ressources à la vie associative (CRVA), et développent des services facilitant votre pratique associative (accompagnement à la fonction employeur, mise à disposition de matériels, de locaux, etc). Mais leur engagement à vos côtés va plus loin : elles protègent vos activités et vos adhérents par une assurance dédiée aux associations (APAC) ; elles proposent aux bénévoles et aux salariés des formations sur mesure pour répondre aux besoins des associations du réseau. Enfin elles s'engagent aux côtés de la jeunesse et de votre projet associatif et vous accompagnent tout au long de l'accueil d'un volontaire en service civique

S'affilier à la Ligue de l'Enseignement c'est rejoindre un réseau local, départemental, régional et national d'associations œuvrant dans le champ sportif, socio-éducatif, loisir et culturel, avec lesquelles échanger et construire des projets communs.

En agissant collectivement pour faire entendre la voix des associations locales car s'associer, plus que jamais, est une force !

Adhérer à la ligue de l'enseignement, c'est favoriser le renouveau de la citoyenneté et militer pour une éducation populaire laïque, c'est aussi peser sur les politiques publiques locales et nationales. Plus nous serons nombreux, plus ce que les associations préconisent dans tous les domaines de la vie quotidienne et de l'économie sociale et solidaire sera pris en compte.

Appartenir au réseau de la Ligue de l'enseignement traduit cette volonté, à la fois d'appartenance, de solidarité, et d'implication sur le terrain/...

S'AFFILIER A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT C'EST :	<p>Faire partie d'un réseau d'associations et de bénévoles sur son territoire, partager son expérience et ses pratiques et coopérer sur des projets communs.</p>
	<p>Se faire accompagner dans le développement de ses projets grâce à des outils, des formations et des ressources qui facilitent le quotidien des dirigeants associatifs.</p>
	<p>Contribuer à une parole commune pour défendre la liberté d'association, vecteur de démocratie et d'émancipation, la laïcité et l'égalité de tous et pour faire vivre l'éducation populaire, sous toutes ses formes.</p>

RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE

L'AFFILIATION DES ASSOCIATIONS LOCALES ... au coeur du projet de la fédération départementale SE CONNAÎTRE ET FAIRE ENSEMBLE ...

Pour toutes ces raisons, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération départementale ont entrepris en 2020 un travail de longue haleine en engageant un tour fédératif ... digital ! A partir d'un outil cartographique interactif regroupant des données synthétiques de toutes les associations affiliées, les bénévoles, dans le cadre de séances de travail dédiées, se sont arrêtés sur chaque territoire pour échanger et partager leurs connaissances au sujet de chaque association affiliée mais aussi découvrir parfois certaines de leurs particularités et spécificités.



EVENEMENT Radio
Service Civique CRVA
PROJETS MAIRIES FEDERER services
actions accompagner associations
CONNAÎTRE? DLA
APAC orienter valeurs proposer
RENCONTRER Générique CULTURE
Cinéma Carte Interactive

En prenant le temps utile de s'arrêter sur chaque « lieu », l'appropriation collective et progressive de l'outil « carte interactive » a permis :

- de mieux localiser les associations au fil du « voyage »,
- d'identifier leur « raison d'être » (objet) à partir de la fiche signalétique présentée en bandeau ; leur vie associative et la nature des activités ayant pu être actualisées et enrichies grâce à l'apport de contenus sur les sites web éventuels des associations en « live »
- de repérer visuellement les zones de « no man's land »...
- de mesurer l'évolution quantitative des associations affiliées par zones au fil des années, du double point de vue des résiliations, des « fidèles » et des nouvelles associations affiliées en essayant d'en identifier et comprendre des raisons objectives.
- un véritable moment d'échanges et de partage des connaissances individuelles des participants au service d'une connaissance plus précise de chaque association.

Un bilan très positif quant à l'exploitation et la pertinence de l'outil proposé . Et c'est pourquoi, il semblerait important de rééditer régulièrement ce temps entre administrateurs pour faire un point de situation chaque année.

Cette analyse collective a permis de faire émerger et/ou confirmer certaines pistes de travail :

- participer avec les associations à des rencontres sur sites...en présentiel dès que possible
- valoriser les actions et projets des associations lors de ces rencontres pour envisager certaines mutualisations
- organiser des événements inter ou pluri-associatifs en présentiel ou en visio dans les domaines suivants :
 - culturel et artistique : lecture / théâtre/expression / danse / arts plastiques (ex : festival « théâtre » dans un même lieu ou par zones - journée «danse »etc...)
 - environnement / énergie / solidarité / : portes ouvertes - chroniques « radio », réseaux sociaux...
- favoriser et accompagner la diffusion et la mutualisation d'actions novatrices et d'outils pertinents.

merci à Dominique CATELIN, administrateur, pour ces éléments de synthèse

RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE



**DES OUTILS ET
SERVICES POUR
VOUS ACCOMPAGNER
ET FACILITER
VOTRE QUOTIDIEN
DE DIRIGEANT
ASSOCIATIF**



Soucieuse d'apporter des réponses aux besoins des associations, la Ligue de l'enseignement de Normandie développe de nombreux outils et services pour les associations affiliées aux fédérations départementales.

L'APAC, une assurance de proximité, solidaire et mutualiste, vous propose des garanties sur mesure pour couvrir au mieux tous les risques liés à vos activités. Un interlocuteur dédié au sein de la Fédération est à votre écoute pour vous accompagner dans le choix des solutions assurantielles les plus adaptées, à la signature du contrat, au moment du sinistre comme à toutes les étapes de la relation.

L'agrément Service Civique pour accueillir des volontaires. La Ligue de l'enseignement, acteur incontournable du Service civique vous fait bénéficier de son agrément et de son expertise. Elle se charge de toutes les démarches administratives pour que vous puissiez vous concentrer sur vos projets.

Des formations gratuites en présentiel et en ligne pour les dirigeant-e-s d'associations pour apprendre à créer son association, trouver les réponses adaptées à ses problématiques quotidiennes ou enrichir sa culture associative.

Un logiciel de comptabilité en ligne « BasiCompta », conçu spécifiquement pour les petites associations, pour faciliter la vie de votre trésorier-e.

Un accompagnement aux outils numériques : collecte de dons, adhésions, billetterie en ligne, crowdfunding,...

Un soutien dans votre fonction d'employeur. La ligue de l'enseignement est reconnue tiers de confiance Urssaf pour permettre une prise en charge globale des démarches liées à l'emploi dont les bulletins de salaire et l'ensemble des déclarations sociales et fiscales.

Egalement, il y a la possibilité de diffuser ses offres d'emploi, de bénéficier d'informations sur la gestion des ressources humaines et l'accès à un tarif préférentiel sur l'adhésion au CNEA (syndicat employeur).

Des experts de la vie associative à votre écoute. Une équipe est disponible pour vous orienter dans la gestion de votre association et le développement de vos projets.

Des réductions sur vos déclarations SACEM et SACD pour le paiement des droits d'auteur dans le cadre de l'organisation de vos manifestations et représentations.

La mise à disposition de locaux ou de matériels : salle de réunion, matériels sportifs...

Une billetterie en ligne dédiée aux associations sportives Ufolep pour vous permettre de gérer et d'organiser simplement les manifestations sportives.

Un réseau de bénévoles et volontaires pour vous accompagner dans votre transition numérique "les D-codeurs", pour éco-responsabiliser vos manifestations sportives "Volontaires Tout Terrain", pour mener des actions de sensibilisation au plaisir des mots "En toutes lettres".

RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE

L’AFFILIATION DES ASSOCIATIONS LOCALES ... au coeur du projet de la fédération départementale

SE FEDERER !

Les associations fédérées partagent et affichent les valeurs portées par la Ligue de l'enseignement. Elles affirment leur appartenance au réseau de la Ligue en affichant ses logos. La fédération départementale de la Ligue peut également proposer à ces associations d'être sa représentation locale.

Par principe, toute personne morale faisant l'acte d'adhérer à une fédération départementale de la Ligue de l'enseignement devient affiliée.

Aussi, les statuts rénovés en 2004 ont-ils prévu un lien plus fort et plus structuré, issu d'une démarche volontaire, entre certaines associations (ou personnes morales) et les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement auxquelles elles sont affiliées. Ils en font ainsi des associations fédérées (appellation statutaire) qui affirment par la même, en particulier aux yeux de leurs propres adhérents et de leurs partenaires :

- Qu'elles appartiennent au réseau de la Ligue de l'enseignement
- Qu'elles en partagent leurs valeurs et qu'elles concourent à la mise en œuvre de son projet sur le territoire et/ou dans le domaine d'activité où elles interviennent.

Se fédérer est un engagement volontaire de la part d'une association déjà affiliée. Une association fédérée et la fédération décident de coopérer et s'accompagner mutuellement pour faciliter la mise en œuvre localement des projets de la Ligue de l'enseignement.

Le « statut » d'association fédérée se traduit par la signature d'un Acte d'engagements réciproques entre l'association et sa fédération. La signature d'un Acte d'engagements réciproques entre la fédération et l'association affiliée désireuse de se fédérer a une incidence sur :

- La vie démocratique de la fédération, puisque l'association fédérée dispose d'un nombre de mandats supplémentaires à celui dont elle était porteuse en tant que simple association affiliée.
- La vie des deux structures impliquées, puisqu'au travers de cette signature la fédération et l'association s'engagent dans une collaboration étroite et la mise en œuvre de projets communs.

DYNAMISER LA VIE FÉDÉRATIVE, FAIRE VIVRE LA LIGUE AU LOCAL !

La dynamisation de la vie fédérative est un processus au travers duquel il s'agit de faire évoluer le lien qui existe entre une fédération et son association affiliée.

Ainsi, la vie fédérative se situe-t-elle à l'articulation de trois des missions essentielles d'une fédération de la Ligue de l'enseignement qui est tout à la fois :

- une fédération d'associations,
- un mouvement d'éducation populaire et de transformation sociale,
- un acteur de l'économie sociale et solidaire.

RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE



rencontre avec

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SMAC

Ce soir, je rencontre une association qui souhaite s'affilier...

Pas de temps à perdre, on révise ses classiques !

On ressort : la vidéo de Pierre Tournemire, Les essentiels Milan sur l'histoire de la Ligue de l'enseignement, la BD d'Anthony Bourbon. Tout y passe, et les mots restent : engagement, valeurs, laïcité. On revoit les services proposés : Assurances, DLA, etc... Oui mais s'affilier, ça va au-delà non ? On s'affilie pour des valeurs, du partage, du soutien, des rencontres... On s'affilie aussi pour s'inscrire dans un mouvement complémentaire de l'école.

Et voilà l'heure de la visio arrivée !

Dans cette réalité virtuelle, Arnaud et moi avons rencontré Roselyne Boust, Présidente, et Berengère Pasquier, chargée de développement, du groupement d'employeurs. Elles ont toutes les deux raconté leurs parcours, la singularité de leur projet et l'évidence que représentait pour elles une affiliation à la Fédération de la Manche de la Ligue de l'enseignement. Se rencontrer, apprendre à se connaître et créer un lien de qualité, tel a été le déroulé de ce rendez-vous. Ce soir, j'ai rencontré le SMAC, et j'ai vu des militantes investies et engagées. Et ça, ça fait sens.

Roseline **MOUCHEL L'ABBE**
administratrice de la fédération

le SMAC et la Ligue de l'enseignement



Nous accueillons cette année une nouvelle association affiliée : le SMAC ! Pour revenir sur le projet ambitieux de cette association dans le nord de notre département, un petit retour en arrière est nécessaire.

Les échanges et collaborations entre cette association et la fédération de la Manche remontent à plusieurs années.

En 2007, 5 associations domiciliées à Querqueville ont créé un groupement d'employeurs : le SMAQ (Secrétariat Multi-Associatif de Querqueville). Son objectif : permettre la consolidation d'un emploi de secrétariat mutualisé sur ce territoire. Afin de définir la gouvernance et le modèle socio-économique de l'association, le SMAQ a bénéficié d'un premier accompagnement DLA.

Ce partage d'emploi était effectif jusqu'en 2018 suite au départ en retraite de la salariée et à la fin des emplois aidés. Au regard de ces changements, les membres de l'association ont souhaité mettre à plat leur projet initial. Il était ainsi nécessaire pour le SMAQ de trouver de nouvelles associations adhérentes et reconsidérer leur positionnement sur le territoire.

10 ans plus tard, l'association a donc bénéficié d'un nouveau DLA afin de les accompagner dans cette mutation.

Des travaux partenariaux et temps de rencontres ont alors été menés à l'échelle du Cotentin. L'objectif était de repérer les besoins d'emploi partagés auprès d'autres structures de l'ESS. Afin d'accompagner les bénévoles dans cette recherche, Bérengère Pasquier a été recrutée en tant que chargée de développement début 2020.

Différents besoins ont été recensés autour des métiers de l'animation, la formation et du secrétariat/comptabilité.

Afin de coordonner les associations intéressées dans leur échange, et les appuyer dans la modélisation de l'organisation du GE, un accompagnement DLA s'est de nouveau mis en place sous format collectif. Grégory Autier en tant que prestataire DLA les a accompagnées dans cette prise de hauteur.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue en décembre 2020. Un nouveau nom a été voté : SMAC, Agir au Service de l'emploi Mutualisé Associatif en Cotentin. La crise COVID a impacté le lancement de l'association, mais néanmoins aujourd'hui, différents groupes de travail sont en cours afin d'envisager la création de postes partagés courant 2021.

Se retrouvant dans les valeurs de la Ligue, le SMAC a souhaité s'affilier à la Ligue de l'enseignement.

Le DLA et le CRVA sont désormais en lien et en échange régulier avec les membres du SMAC afin de leur permettre une prise de hauteur dans cette belle lancée.

Julie **MARY**
chargée de mission DLA MANCHE

RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE

AVRANCHES FM



La vie fédérative doit être au cœur de notre activité. Le contact avec les associations affiliées doit être permanent. Nous l'avions oublié au profit de la gestion de l'activité économique jusqu'à ce qu'en 2015 nous fîmes, avec les fédérations de l'Orne et du Calvados, évoluer notre modèle associatif en régionalisant l'ensemble de l'activité. De ce fait, les volets fédératifs et politiques ont retrouvé la place, dans les fédérations départementales, qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

Un travail de fond est en cours et lorsqu'une association tape à la porte c'est l'occasion pour nous, pour elle, de prendre le même train pour faire, ensemble un bout de chemin.

L'affiliation d'une association pourrait être simplement entérinée par un vote de notre Conseil d'Administration mais ce n'est, bien sûr, pas l'axe choisi par notre fédération. Une rencontre préalable nous semble primordiale pour une meilleure in-ter-connaissance.

Avec Avranches FM, en cette période pandémique, la rencontre se fit par écrans interposés avec Mitidja TARAYOUN et Johann HELAINE les deux co-présidents de l'association, Arnaud VASSELIN notre délégué départemental et moi-même.

Le cap de l'écran fut vite passé, les échanges forts riches. Valeurs communes, innovations, gouvernance collégiale...

Aujourd'hui Radio Sud Manche est une association affiliée à la ligue de l'enseignement, mais comment en aurait-il pu être autrement à la lecture de l'objet de l'association *«favoriser les échanges, le partage des connaissances, l'expression participative et l'information des habitants dans l'esprit et les valeurs de l'éducation populaire»*

Depuis nous avons participé à leur Assemblée Générale, des échanges sont en cours sur les problématiques associatives.

L'on voit la nécessité des rencontres et échanges réguliers entre une association et une fédération. Tout se trouve ensuite facilité.

Bienvenue à Radio Sud Manche

Régis **MOUCHEL**
membre du bureau de la fédération

RADIO SUD MANCHE



Une radio citoyenne
de proximité pour le
Sud-Manche



www.radiosudmanche.fr

RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE

APP2R - AGON COUTAINVILLE

APP2R est une association
d'initiation aux pratiques de
pêche non destructrices des
ressources



Un résumé de notre année 2020

Pour notre association, globalement, l'année 2020

a vu tous ses objectifs remplis avec cependant un impact des mesures sanitaires sur les jauges d'accueil des participants aux activités grand public et sur la date d'entrée du volontaire en service civique. Nous avons pu réunir nos conseils d'administration, participer à l'ensemble des réunions prévues, continuer nos partenariats, concrétiser nos pages interactives dans les offices de tourisme, ouvrir notre musée temporaire estival et sortir les 4 numéros de l'Echo du Ronquet.



www.app2r.org

découverte des curiosités de l'Estran - 03.08.2021 ;
avec les masques !

ECOLE DE PREETI - CHERBOURG EN COTENTIN

www.ecoledepreeti.com

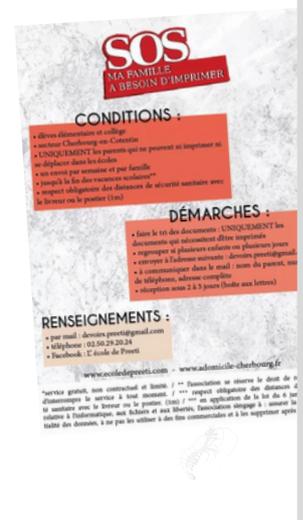
L'Ecole de Preeti est une association dont l'objet est de
promouvoir la culture, la culture indienne et de favoriser
l'accès à l'éducation des enfants en Inde.

L'année 2020 a été une année très particulière pour l'association. Elle devait être une année riche en projet, activité et en développement pour l'association. Une très grande partie de nos activités a dû être annulée : TAP, prestations, interventions scolaires, événements socio-culturel, fermeture de la Boutique Solidaire....La manque à gagner représente l'équivalent d'un poste à l'année.

Les répercussions sont aussi sociales et psychologiques; le local associatif est un lieu d'écoute, de parole, de partage et d'échange. Le lien social que nous entretenions avec beaucoup de personnes seules ou en demande a été interrompu avec les conséquences que peut avoir l'isolement.

Les difficultés rencontrées en Inde par nos partenaires ont nécessité de leur apporter une aide plus conséquente et plus urgente que les autres années. Deux de nos partenaires en Inde ont fourni des repas gratuits auprès des habitants de leur village. L'aide apportée sur 2020 a été de 11 030€ (ce qui peut représenter 22 000 repas. Salaire mensuel moyen d'un enseignant environ 50€) auprès de nos trois partenaires : 1 école et 2 orphelinats.

Lors du premier confinement, nous avons contribué à notre petite échelle auprès des habitants du territoire de Cherbourg en Cotentin en apportant notre aide auprès des familles n'ayant pas le matériel informatique et/ou les moyens financiers pour imprimer les devoirs des enfants. Étant une association de solidarité et en faveur de l'éducation, cela était une évidence d'être présent sur ce soutien éducatif. Nous imprimions et livrions gratuitement à domicile les documents des élèves. En faisant un petit clin l'œil à une émission TV connue du grand public, nous avons intitulé ce dispositif "SOS Ma famille a besoin d'imprimer". Le dispositif a été relayé plus d'une centaine de fois sur les réseaux sociaux lors du premier confinement et a permis d'aider une vingtaine de famille.



RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE

ANTIROUILLE - VAUVILLE

ANTIROUILLE est une association de pratique & de promotion des activités culturelle, sportives et de loisirs, met en place des projets citoyens ; elle favorise par là même occasion une pratique sociale



www.antirouille-vauville.fr

L'année associative 2020 a été particulièrement impactée, avec la fermeture administrative des lieux où se déroulaient nos activités. La morosité a eu tendance à s'inviter au sein de l'équipe dirigeante. **Ce n'est pas simple de penser collectif** ou associatif lorsque chacun est replié chez lui.

Notre saison associative suit le calendrier scolaire. Lors du confinement de mars 2020, nous avons évidemment stoppé toute activité jusqu'à la fin juin, et fait le choix de maintenir les salaires de nos intervenants sans demander le chômage partiel : plusieurs proposaient des séances vidéo ou audio.

Un **concours de contes** a été lancé durant le printemps 2020. Une bonne trentaine d'écrits nous sont parvenus. Cette initiative a permis de garder un lien avec le public, et a également permis à l'équipe dirigeante d'avoir un objectif constructif et positif à mettre en place. Quelques ateliers ont été mis en place durant l'été pour "dédommager" les adhérents. L'accueil d'une conteuse et de sa yourte a pu être maintenu.

A la rentrée de **septembre**, nous avons senti un **bel enthousiasme de la part du public** : nous avons enregistré bon nombre d'inscriptions. Le protocole pour la mise en place des différentes séances limitait la jauge, mais les participants ont répondu présents.

Le confinement de novembre nous a contraints une nouvelle fois à suspendre toutes nos activités. Cette fois, les intervenants salariés ont été placés en chômage partiel, et un remboursement a été proposé aux adhérents. De plus, nous avons sollicité le fonds de solidarité pour ne pas avoir trop de pertes financières.

Une nouvelle fois, nous avons lancé un **nouveau projet** : l'écriture collaborative d'un "Abécédaire des mordus de la Hague et de ses abords". Ça nous permet de proposer malgré tout une activité à la population, d'avoir d'autres objectifs que le remboursement des adhérents.

La collecte des différentes productions écrites pourra conduire à la publication d'un ouvrage en ligne, voire papier.

CINEMA ET CULTURE - CONDE-SUR-VIRE

Notre année 2020 : Des travaux malgré la crise sanitaire pour Cinéma et Culture pour Tous !

Si nous avons dû réduire nos activités en cette année 2020 : arrêt des séances de cinéma, interruption du stage de réalisation de film vidéo, nous avons tout de même **vu aboutir des chantiers d'importance** :

- la révision des **statuts de l'association**. Ce qui a permis de les actualiser et de réaffirmer l'affiliation de l'association à la ligue de l'enseignement.
- La programmation du film «**la part des autres**», le 3 mars 2020 dans le cadre du Cin'action (*). Ce fut l'occasion de rassembler plus d'une cinquantaine de personnes autour d'un sujet d'actualité : l'alimentation au cœur des échanges humains, le droit à l'accès pour tous à une alimentation durable. Souhaitons maintenant reprendre au plus vite l'ensemble des activités.



CINEMA et CULTURE POUR TOUS est une association qui sensibilise les enfants et les adultes au cinéma et permet ainsi la formation d'un public averti. Elle fait partie du réseau **GENERIQUES** de la Ligue de l'enseignement de Normandie



RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE

CLUB DE LOISIRS - TOURLAVILLE

LE CLUB DE LOISIRS DE TOURLAVILLE est une association qui souhaite étendre la culture et organiser des loisirs au sein des différentes activités qu'elle propose à ses adhérents.

Culture et loisirs, sports et activités corporelles, enfance et jeunesse, handicap sont les 4 axes d'activités de l'association.



extraits du rapport moral du Président - Aurélien Folliot.

Personne n'aurait pu imaginer la période que nous avons vécue et qui nous a tous impacté dans nos vies privées, et nos vies professionnelles.

La dernière saison a été marquée principalement par **un profond changement dans son mode de fonctionnement** (passage en délégation de service public des centres de loisirs gérés par le CLT), et bien sûr sans oublier tous les projets insufflés par l'ensemble des activités qui font ce qu'est notre association.

La pandémie mondiale, qui nous a tous pris de cours à la sortie des vacances d'hiver et qui perdure encore aujourd'hui nous a obligés à prendre le 13 mars la décision de **fermer totalement l'association** sans aucune vision en terme de reprises.

la période a été compliquée et inédite, **il nous a fallu aviser au fur et à mesure** des décrets et des annonces gouvernementales.

A ce titre, les vices présidents ont joué un rôle majeur afin de coordonner et prendre les décisions qui devaient l'être dans un contexte difficile et parfois fois tendu selon la compréhension et l'interprétation des annonces.

Nous pouvons comprendre la déception, les doutes et parfois l'incompréhension des adhérents de ne plus pouvoir pratiquer leurs activités respectives et leurs nombreuses questions. Mais il faut relativiser. Nous sommes une association de loisirs avant tout, bien loin des soucis financiers des artisans et salariés d'entreprises qui ont du fermer leurs portes ou même d'associations vivant des recettes de leur manifestation annuelle. J'insiste sur ce point. **Le CLT est tombé mais il a les capacités humaines et financières de se relever rapidement et regarder l'avenir avec confiance** même s'il faut plusieurs années !!

Dans un tel contexte, **le bénévolat est très important**, car de l'implication de ses membres dépend la pérennité des structures associatives. **Il faut l'aider, l'encourager et le soutenir** dans la conjoncture actuelle. Il est nécessaire que les présidents d'activités siègent au conseil d'administration de manière à ce que les activités sportives et culturelles y soient toutes représentées.



www.clt-tourlaville.org

RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE

ASSOCIATION VALOGNAISE DE LOISIRS VAOGNES

L'ASSOCIATION VALOGNAISE DE LOISIRS propose des activités de loisirs aux valognais et aux habitants du canton..

Il y a quelques mois de cela, pour le précédent rapport d'activité de la FD 50 de la ligue de l'enseignement, je vous faisais part avec mon ami René Cottebrune, au travers de l'article «AVL - La dissolution d'une association n'est pas une fin en soi... », de l'histoire de mon association de cœur et de sa dissolution au 30 juin 2020.

Depuis c'est le statu-quo. Le Carnavalgnes qui devait clôturer notre belle histoire n'a pu se dérouler le 2 mai 2020 incitant alors notre belle équipe à prolonger la vie de l'AVL d'une année et alors de proposer comme à son habitude un spectacle de Noël le 24 décembre et de repousser au 17 avril 21 le carnaval.

Quelques réunions de travail à l'automne pour préparer ces deux dernières manifestations et depuis plus rien. Covid19 est repassé par là.

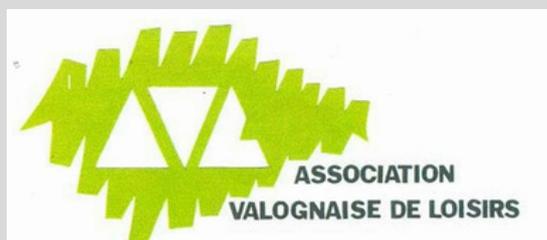
Pas de spectacle de Noël en 2020. Une première depuis 1976 ! De confinement en reprise puis couvre-feu, Carnavalgnes 2021 s'éloigne et rapidement début janvier la sagesse nous a inciter à le reporter au 19 juin. Mais qu'en sera-t-il ?

Cette année blanche associative débutée par quelques réunions téléphoniques ou vidéo a laissé progressivement la place à un grand néant !

La belle fin annoncée en une des hebdomadaires locaux se transforme en une mort en petit caractère dans les pages nécro ... à moins d'un sursaut d'orgueil.

Je vous tiens au courant dans le rapport d'activité 2022.

Régis Mouchel
Membre d'AV.L



Anniversaire des 40 ans de l'association,
les jeunes de 76 sont toujours là



RELANCER L'ACTION FEDERATIVE ET ASSOCIATIVE

LE SMAC CHERBOURG



L'ASSOCIATION LE SMAC est un groupement d'employeurs ; il met à disposition des salariés dans le cadre d'emplois mutualisés auprès de ses membres (à l'échelle du territoire de la Communauté d'agglo du Cotentin)

Depuis 2005, le SMAC a engagé un partenariat avec La Ligue de l'Enseignement dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) proposé aux associations. Le travail engagé a permis de faire émerger la connaissance des groupements d'employeurs associatifs et d'aboutir à la création du SMAQ (Secrétariat Multi Associatif de Querqueville) en 2007. Les consultants proposés dans cette démarche ont été de bons conseils et d'appuis tout au long de cette aventure. Depuis 2018, la Ligue est encore à nos côtés pour poursuivre le développement de l'emploi partagé et son évolution sur le Nord Cotentin. C'est donc tout naturellement que le SMAQ devenu SMAC (Agir au Service de l'emploi Mutualisé Associatif en Cotentin) a souhaité devenir adhérent et contribuer ainsi au rayonnement de cette fédération.

ASSOCIATION CINEMA LE PALACE EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE



L'ASSOCIATION DU CINEMA LE PALACE ANIME ET GÈRE L'ACTIVITÉ DU CINEMA "LE PALACE"
Elle fait partie du réseau GÉNÉRIQUES de la Ligue de l'enseignement de Normandie

Michel REY, le Président de l'association DU CINEMA LE PALACE a été interviewé par Ouest France pendant le 1er confinement de 2020. Il a confirmé que l'arrêt avait été brutal et qu'il a fallu mettre en œuvre les mesures d'aide mise en place par l'Etat au regard des deux salariés que compte l'association.

Si ce n'était déjà fait, constat a été fait par l'association de l'importance d'appartenir au réseau GÉNÉRIQUES de la Ligue de l'enseignement (soutien en visioconférences, soutien entre l'ensemble des salles quant à la future programmation).

Une des principales sources d'inquiétude pour la future ouverture suite au 1er confinement était l'adaptation par rapport aux contraintes sanitaires (distanciation...) mais aussi et surtout au regard de la proposition de films par les diffuseurs pour les temps à venir (de nombreux tournages ont été arrêtés).

Enfin, le festival du Polar prévu en novembre n'allait pas pouvoir se tenir, en tout cas sous sa forme habituelle.



www.lepalace.org

LES COMITES DEPARTEMENTAUX

FEDERATIONS SPORTIVES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



L'ANNEE 2020 POUR L'UFOLEP DE LA MANCHE

L'UFOLEP, fédération sportive affiliée, au sein de la Ligue de l'enseignement, est engagée depuis 2001 dans une dynamique de plan de développement concerté, en prenant en compte toutes les attentes des acteurs à tous les niveaux de la fédération, du national à l'association locale. L'UFOLEP a donc adopté en 2001, son premier plan quadriennal de développement. Puis, en fonction des évaluations réalisées et toujours dans la concertation avec tous les échelons de la fédération, l'UFOLEP élabore tous les quatre ans un nouveau plan quadriennal de développement.

L'UFOLEP est composée en Normandie du comité régional et des 5 comités départementaux. Même si chaque entité reste indépendante et autonome dans leur gestion et dans la décision des choix politiques, un projet unique territorial UFOLEP en Normandie est validé par l'ensemble des dirigeants. Le projet 2017/2020, qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique de notre structuration fédérale, décline les orientations nationales de l'UFOLEP, en cohérence avec le projet de la Ligue de l'enseignement

L'UFOLEP s'appuie sur cinq objectifs clefs :

- **Fédérer** : développer la vie associative et sportive.
- **Conquérir** : accueillir de nouveaux publics et investir de nouveaux territoires.
- **Adapter** : améliorer l'accessibilité et le développement des activités physiques et sportives pour toutes et tous.
- **Former** : développer des actions d'éducation par la pratique sportive.
- **Soutenir** : déployer des actions d'insertion sociale et professionnelle par la pratique sportive.

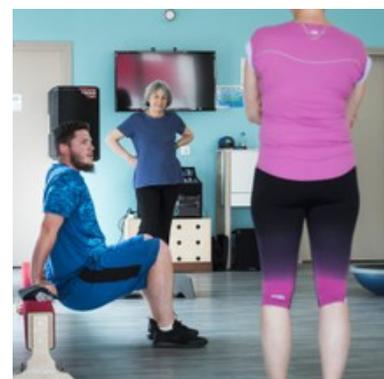
Pour atteindre ces objectifs dans tous les domaines d'activités, l'UFOLEP s'est structurée depuis quelques années sur deux champs d'intervention :

«**Sport Education**» pour une pratique fédérale, éducative et solidaire : ce pôle gère la pratique sportive dite traditionnelle de l'UFOLEP mais adaptée à tous les publics, compétitive ou de loisirs. Dans la Manche, les activités sportives les plus représentées sont le badminton, le VTT et la randonnée pédestre. D'autres activités physiques et sportives sont déclarées par les associations sportives affiliées : l'escalade, des sports collectifs ou de raquettes, des activités d'entretien et de gymnastique, le modélisme et les sports mécaniques par exemple.

«**Sport Société**» : ce pôle permet d'accueillir et d'accompagner de nouvelles initiatives sous d'autres formes de pratique physique et sociale, en direction de nouveaux publics. Pour développer ce deuxième volet de la vie de l'UFOLEP, l'objectif est de mettre au cœur de l'action la Multi activité et la découverte. L'activité physique et sportive pratiquée n'est alors qu'un support pour atteindre d'autres objectifs comme la santé, le lien social, l'insertion, la lutte contre toute forme de discrimination. Aujourd'hui, à l'UFOLEP Manche, de nombreux projets sont développés : les interventions à la Maison d'Arrêt de Coutances, les animations périscolaires à Saint-Lô, les animations pour les femmes, pour les seniors, pour les personnes à déficience mentale et troubles légers du comportement, le partenariat avec la Mission Locale Centre Manche.

Un des enjeux de la prochaine mandature 2021/2024 sera de développer ces deux axes tout en maintenant un équilibre.

Le comité départemental UFOLEP Manche a bien évidemment été impacté par la crise sanitaire avec les interdictions de pratiquer et d'organiser les rencontres sportives. Beaucoup d'animations et de rencontres ont dû être annulées, comme le Raid des Contrebandiers. Mais l'impact de la covid-19 sera surtout visible sur la saison sportive 2020/2021 et sur l'exercice 2021.



Cédric COYETTE
UFOLEP Manche

LES COMITES DEPARTEMENTAUX

FEDERATIONS SPORTIVES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



Apprendre à jouer avec les autres, créer de la solidarité dans des rencontres USEP : c'est déjà apprendre à faire société !

L'année 2020 restera dans nos mémoires : La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID19 que l'on pensait voir disparaître rapidement, s'est installée durablement et a impacté toutes nos actions de mars à décembre 2020.

Pour autant, au cours de cette année, à l'USEP50, nous avons eu la volonté d'adapter nos actions aux protocoles à géométrie variable entraînant des complications incessantes.

Malgré ces difficultés, nous avons su collaborer avec l'équipe départementale EPS, avec nos partenaires et notamment le CDOS ainsi que les collectivités territoriales pour favoriser la pratique sportive de l'enfant. Cette énergie déployée par toute l'équipe a permis d'accompagner les associations Usep, les enseignants et les enfants confinés dans ces moments si particuliers notamment par le biais de **E rencontres**.

Notre volonté d'aller de l'avant, malgré les vents contraires, nous a conforté dans notre choix de valoriser les actions « phares » et notamment les initiatives autour du **Savoir Rouler à Vélo** (P'tit tour / rando cyclo) permettant à de nombreux jeunes de valider « les 3 blocs » du SRAV et ainsi d'être autonomes dans leurs futurs déplacements en vélo.



Malgré tout cela, **l'USEP de la Manche se trouve en tension** avec d'une part l'obligation d'absorber l'impact de la crise sanitaire et d'autre part la nécessité d'envisager la relance de son activité pour assurer son développement. La crise sanitaire s'étant prolongée, les multiples interdictions concernant les activités physiques et sportives des enfants ont provoqué une perte très significative de licences et d'adhésions. Celles-ci pourraient, à court terme, remettre en cause le modèle économique de notre comité comme celui du national qui lui aussi est fortement impacté et qui, pourtant, a décidé de mettre en place des actions facilitantes pour préserver la trésorerie des comités.

Le plan de relance de l'activité USEP de la Manche à travers son nouveau projet de mandature s'inscrit dans cet esprit : favoriser la reprise des adhésions, prendre en compte la dynamique 2024, inscrire le déploiement des écoles Génération 2024 et la mise en œuvre du label « Unis'vers USEP 2024 » dans ses actions. C'est dans ce contexte défavorable, qu'il nous revient de saluer la décision de la DSDEN50 de créer, pour la prochaine rentrée, un demi-poste EN de « chargé de mission du développement du sport scolaire ».



Les conséquences de la crise sanitaire, à savoir une plus forte sédentarité, impacte fortement la santé et le bien-être des enfants. La relance de l'activité USEP n'est pas seulement une question de survie de notre mouvement, elle correspond également à un **enjeu de santé publique**.

C'est dans cet esprit, que nous aurons à cœur de **construire ce nouveau projet départemental USEP** adapté à l'évolution de la société, de l'école pour que davantage d'enfants de la Manche bénéficient d'une activité physique sportive motivée par le plaisir, source d'altruisme et vectrice d'éducation citoyenne :

Soyons certains qu'apprendre à jouer avec les autres, créer de la solidarité dans des rencontres sportives, associatives, éco-citoyennes c'est déjà apprendre à faire société !

Alors tous ensemble, agissons pour continuer à faire vivre l'USEP que l'on aime.



Philippe DELAMARRE
Président

AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE

LA PARTICIPATION DES ADMINISTRATEURS DE LA FEDERATION DE LA MANCHE A L'UNION REGIONALE

La Ligue de l'enseignement de Normandie est composée des cinq fédérations départementales (14-27-50-61-76)

A ce titre, des administrateurs de la Fédération de la Manche représentent la fédération tant au Conseil d'administration qu'au bureau et dans les différentes commissions. Les fédérations normandes 14-50-61, depuis 2015 ont décidé de mutualiser leurs activités, patrimoine et personnels. Elles ont été rejointes en 2020 par la fédération 27.

LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

L'année 2020 aura été déterminante pour la commission gouvernance de la ligue de l'enseignement de Normandie. La période traversée pourrait vous sembler peu propice à ces initiatives, c'est justement maintenant qu'il nous faut agir pour l'avenir de notre association.

Les travaux ont débouchés sur une proposition validée, en 2020 par le Conseil d'Administration de la Ligue de l'enseignement de Normandie et la mise en place d'une démarche d'accompagnement avec la collaboration du cabinet S...comme Sophie.

L'objectif de la démarche : nous questionner sur notre modèle organisationnel, est-il toujours adapté à notre organisation, répond-t-il aux enjeux régionaux définis lors de la dernière assemblée générale, etc.

C'est par un Conseil d'Administration élargi, ouvert à l'ensemble des administrateurs des 5 fédérations de Normandie et à des salariés de l'union régionale qu'a été lancée la démarche intitulée «Enjeux en jeu» le 16 janvier 2021.

Durant toutes les étapes de la démarche la parole leur est donnée. Administrateurs et salariés en sont les acteurs.

Le jeudi 10 juin, c'est de nouveau lors d'un Conseil d'Administration élargi que sera dressé le bilan de la démarche. Avis et préconisations seront, ensuite, soumis au CA de La Ligue de l'enseignement de Normandie.

Rendez-vous dans le rapport d'activité 2021 pour les conclusions et les axes pris par notre union régionale.

Régis **MOUCHEL**

Membre du bureau de la fédération 50

Membre de la commission gouvernance

Membre du comité de suivi



AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE

LA PARTICIPATION DES ADMINISTRATEURS DE LA FEDERATION DE LA MANCHE A L'UNION REGIONALE

ADMINISTRATEUR RÉGIONAL et COVID19

L'activité de la ligue de l'enseignement de Normandie fut en 2020 perturbée et c'est bien peu dire.
Elle fut réduite ou nulle en fonctions des pôles d'activités.

Télétravail, chômage partiel, prêt garanti par l'Etat, protocoles sanitaires, etc. sont des mots que les administrateurs auraient préférés ne pas maîtriser en cette année 2020.

Les confinements successifs ont obligé le Conseil d'Administration à prendre un panel de mesure pour la survie de notre organisation.

Pour cela des «réunions de crises» hebdomadaires du Conseil d'Administration en visioconférences se sont mises en place autour de la Présidente (Martine Louveau) et du Secrétaire Général (Jean-Jacques Fabre) à la manœuvre de ce navire qui peine aujourd'hui à sortir du brouillard.

Le résultat financier 2020 est catastrophique.

Le moral de l'équipage est en berne.

Il nous faudra le soutien de tous pour relever la tête et enfin revoir les portes de nos structures réouvrir pour le bien et le bonheur de tous que ce soit les salariés, les administrateurs ou les publics !

Régis **MOUCHEL**

membre du bureau de la fédération 50

Trésorier adjoint de la Ligue de l'enseignement de Normandie



AVEC LE CENTRE CONFEDERAL

L'IMPLICATION DES ADMINISTRATEURS DE LA FEDERATION AU SEIN DE LA CONFEDERATION

LE VOEU DE LA FEDERATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CONFEDERATION

par Régis MOUCHEL - membre du bureau de la fédération
(co-président jusqu'au 08 octobre 2020)

Le Conseil d'Administration de la fédération de la Manche de la ligue de l'enseignement a fait le constat suivant : depuis de nombreuses années apparaissent à l'ordre du jour de nos Conseils d'Administrations des questions portant sur notre centre confédéral et sa gestion. Ces questions ne sont nullement d'ordre «politique» ou «stratégique» comme ce-la devrait l'être dans une fédération d'éducation populaire mais tout simplement lié à des conflits de gouvernance. En conséquence, notre fédération a souhaité proposer au vote de l'assemblée générale le vœu (c'est le terme à la ligue de l'enseignement, nous pourrions aussi employer le mot «résolution») suivant afin de retrouver sérénité et remédier à ce lourd problème.

«La situation nationale de notre mouvement n'est plus tenable. Depuis 2017, notre attention est captée, mobilisée par des conflits de gouvernance au sein du centre confédéral inacceptables dans un mouvement d'éducation populaire. Elle révèle des dysfonctionnements qui ne sont plus supportables, mais aussi une urgence à faire évoluer le cadre même de notre gouvernance politique.»

Il est temps pour la Ligue de retrouver toute la sérénité nécessaire pour agir efficacement. Nous, responsables des associations et des fédérations qui forment la base sociale de la Ligue, voulons consacrer notre énergie à la construction par le débat interne de positions politiques fortes et utiles au pays. Nous voulons nous mobiliser sur la mise en œuvre d'actions qui concrétisent les valeurs dont la Ligue est porteuse depuis 154 ans. Nous exigeons que cette mobilisation utilise 100 % des moyens et du temps dont dispose notre confédération : dans nos associations, nos fédérations, nos unions régionales comme au centre confédéral. C'est pourquoi, la Fédération de la Manche de la Ligue de l'Enseignement propose à l'Assemblée Générale réunie les 5 et 6 septembre 2020 à Paris d'adopter le principe d'organisation et de mise en œuvre, sous l'égide du Conseil d'Administration, d'une démarche coopérative ayant pour objectif de produire un diagnostic de notre mode de gouvernance confédérale et de formuler des préconisations pour en optimiser les fonctionnements.

Cette démarche devra associer des représentants des différentes composantes de notre confédération : associations locales, fédérations départementales, Unions Régionales et instances nationales. Priorité absolue pour la Confédération, l'ensemble des temps d'échange et de travail collectif lui seront principalement dédiés pour l'année qui vient : Assemblée Générale, JERF, Université de rentrée...

Elle sera animée par une commission paritaire de 25 personnes maximum, composée en nombre égal d'administrateurs de fédérations départementales élus.es par leurs pairs et de membres du Conseil d'Administration National.

Cette commission aura pour mission d'organiser les travaux, de les animer, et d'en synthétiser les conclusions sous forme d'un rapport qu'elle présentera au Conseil d'Administration et qui sera transmis simultanément à toutes les Fédérations et Unions Régionales.

Un temps spécifique sera prévu lors de l'assemblée générale 2021 pour débattre du résultat des travaux, d'entendre et de débattre des propositions de suites à donner que formulera le Conseil d'Administration»

Notre vœu a été adopté, de justesse, avec 53% des suffrages exprimés. En effet la fédération départementale des Bouches du Rhône avait répondu au vœu de notre fédération par le sien en argumentant que sur le fond il y avait accord mais sur la forme de sa mise en œuvre il y avait divergence...

«La situation nationale de notre mouvement n'est plus tenable ! Le constat dressé par la Fédération de la Manche est en tout point partagé par notre fédération. Il est particulièrement urgent, dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale majeure de retrouver toute la sérénité nécessaire pour agir efficacement..... C'est toutefois la méthode pour y parvenir qui fait davantage débat.»

Vous comprenez mieux maintenant qu'il y avait urgence. Le Conseil d'Administration national s'est emparé du sujet qui s'est concrétisé, début 2021, lors des JERF (Journées d'études des responsables fédéraux), par la mise en place d'une commission paritaire. Cette dernière reprend les grandes lignes du vœu proposé par notre fédération. Anne Hébert, notre co-présidente, y représente la fédération de la Manche. **Affaire à suivre.**



Régis Mouchel, lors de la lecture du vœu et Anne Hébert, lors des opérations de vote - AG 5G6-09-2021

La Ligue sur tous les fronts !

Durant cette folle année 2020, La Ligue de l'enseignement nationale a réaffirmé ses positions en réagissant aux événements qui ont marqué une année frappée de sidération.

Charlie Hebdo et Samuel Paty, morts pour la laïcité, Mila menacée pour la liberté d'expression

Le début de l'année 2020 a été marquée comme tous les ans par le rappel de la tuerie de Charlie Hebdo, le 7 janvier 2015. Charles Conte qui écrit dans le blog ¹ de Mediapart au nom de la Ligue (près de 500 articles y ont été publiés à ce jour) rappelle que « cinq ans après les attentats djihadistes, le combat pour la liberté d'expression est plus que jamais d'actualité. »

En février c'est l'histoire de la jeune lycéenne de Grenoble, Mila qui fait réagir la Ligue sur la liberté d'expression : « Il n'y a pas d'affaire Mila ». Attaquée pour ses critiques et ses insultes à l'égard de la religion musulmane, elle a reçu des menaces de mort et a dû quitter son lycée. La Ligue écrit dans le blog de Mediapart : « La jeune femme a usé de sa liberté d'expression. Elle en a le droit. Les menaces de mort sont inacceptables et punissables. Mila doit pouvoir poursuivre ses études et vivre sa vie en paix. Il n'y a pas d'affaire Mila ». ²

Mais c'est le 17 octobre que la tragédie de Conflans a secoué toute la France : Samuel Paty, un enseignant qui enseignait l'histoire et la laïcité a été égorgé à la sortie du collège où il travaillait pour avoir montré des caricatures de Mahomet. La Ligue publie un communiqué de presse : « Mort insupportable d'un enseignant ». Le magazine « Le Point » demande à la Ligue de présenter un dossier sur la liberté d'expression expliquée aux jeunes dans un numéro hors série publiée le 21 octobre. ³

EN COUVERTURE La liberté d'expression expliquée à nos enfants

Guide pratique. Pour Le Point, Jean-Paul DeLahaye et la Ligue de l'enseignement répondent aux questions que tout le monde se pose.



Après son livre « Laïcité - Liberté d'expression - Le combat pour la liberté d'expression », il se penche sur la question de la liberté d'expression et de la laïcité.

PAR JEAN-PAUL DELAHAYE
AVEC LE CENTRE CONFEDERAL

Le Point - La liberté d'expression expliquée aux jeunes

Attaques en règle contre les tenants de la loi de 1905

Que ce soit la Ligue à travers des attaques médiatiques et politiques au moment de l'annonce présidentielle le 9 décembre d'une loi sur les séparatismes, date anniversaire de la Loi de 1905 ou bien l'Observatoire de la Laïcité, après le 17 octobre, les tenants de la loi de 1905 ont été accusés de laxistes, « d'islamo-gauchistes » jusqu'à rappeler la proximité supposée de la Ligue avec Tarik Ramadan il y a plus de 30 ans ! La Ligue a publié une série de communiqués de presse ⁴ : pour dénoncer la loi annoncée sur les « séparatismes » devenue depuis « loi pour conforter le respect des principes républicains » adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale et débattue au Sénat le 30 mars dernier ; pour faire une mise au point sur l'islamophobie et pour soutenir l'Observatoire de la Laïcité, voué à disparaître, après une attaque en règle par la secrétaire d'état à la citoyenneté qui a demandé la démission de son directeur, Nicolas Cadène. C'est pourtant la Ligue qui participe, avec d'autres partenaires, au plan national de formation, Valeurs de la République et laïcité qui, en Normandie, a permis de former plus de 1500 stagiaires.

¹ <https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite/article/070120/le-combat-pour-la-liberte-d-expression>

² <https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite/article/140220/communique-pour-la-liberte-d-expression-il-ny-pas-daffaire-mila>

³ <https://static.mediapart.fr/files/2020/10/21/dellahaye-le-point.pdf>

⁴ Voir sur le site de la Ligue tous les documents évoquant les questions laïques <https://laligue.org>

La crise sanitaire : un choc pour l'École et les associations partenaires

Une conception discutable de l'éducation ! Droit aux vacances menacé !

2S2C (sport, santé, culture, citoyenneté), annulation totale des classes découvertes, vacances apprenantes, école ouverte : l'année 2020 a connu son lot d'invention en matière d'École sans parler des multiples protocoles sanitaires.

Ces différents dispositifs de substitution pour permettre aux enfants et aux jeunes de rester à l'école par petites groupes grâce à des activités encadrées ont été lancés dans l'urgence en mai 2020 selon des conditions très particulières d'organisation. L'annulation des classes découvertes sur le temps scolaire et des colonies de vacances durant l'été a provoqué un déficit financier très important. Le lancement du dispositif « vacances apprenantes » pris en charge en partie par l'Etat a dû être organisé également en urgence et a provoqué beaucoup d'interrogations sur les intentions réelles à long terme du ministère de l'éducation nationale.

Ces bouleversements ont amené la Ligue à intervenir dans le cadre des différents collectifs dont elle est partenaire : le Cape, la JPA, l'UNAT et un communiqué⁵ commun des associations d'éducation populaire, des syndicats enseignants, du Réseau des Villes éducatrices et de la FCPE a été publié le 29 mai pour défendre l'École en tant que service public. Leur crainte est que l'École se replie sur elle-même pour enseigner les fameux fondamentaux et qu'elle externalise à des entreprises marchandes ce qu'elle considère comme non essentiel. Les associations complémentaires de l'École se trouvent soit confrontées à la concurrence soit éjectées de l'École ou encore sommées de répondre aux injonctions gouvernementales, empêchées d'assurer leur mission éducative historique : l'accueil éducatif et ouvert des enfants et des jeunes sur temps scolaires en lien avec les projets des enseignant.es et sur temps de vacances avec les parents.

Si le gouvernement a mis en place un soutien réel aux acteurs du tourisme, y compris associatifs, l'absence de perspective et l'évolution vers des dispositifs scolaro-centrés font craindre un avenir difficile.



Pour un renouveau du service public d'Éducation : associations, mouvements pédagogiques, adhérents, ... tous mobilisés !

« ... les signataires de cet appel se mobiliseront solidairement pour défendre, redéfinir et promouvoir une école d'après, œuvrant réellement à la réussite de tous les enfants, dans le cadre d'un projet éducatif global conçu à une échelle territoriale pertinent et prenant en compte l'ensemble des temps éducatifs de l'enfant, dans le cadre d'un véritable service public éducatif. »

Les associations « impactées mais actives », pas entendues mais « présumées coupables »

Dès le 19 mars le Mouvement associatif - qui regroupe plus d'une quinzaine de coordinations associatives en France dont la Ligue de l'enseignement - réclame un soutien des pouvoirs publics et un vrai dialogue avec les autorités. Il va renouveler ses demandes dans plusieurs communiqués de presse (2 avril, 7 septembre) : « On ne peut parler de cohésion sans donner toute leur place aux milliers d'associations qui la font vivre, souvent peu visibles aux yeux des grandes politiques publiques mais pourtant indispensables aux citoyens. »

Déjà fragilisées par la crise sanitaire et sur-investies dans des actions de solidarité, les associations se sont vues soupçonnées au prétexte de la lutte contre le terrorisme de l'Islam radical : en effet, la loi de lutte contre les « séparatismes » devenue « loi confortant le respect des principes républicains » inscrit l'obligation pour les associations de signer un « contrat d'engagement républicain » sans lequel elles ne pourront plus recevoir de subvention publique et qui serait unilatéralement défini par l'exécutif, par décret. Cette loi est toujours en discussion est en passe d'être votée. C'est la liberté associative qui est menacée et la porte ouverte à un jugement administratif arbitraire pour refuser les moyens de fonctionner sans pour autant lutter réellement contre les dérives de certaines associations.

DES ACTIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE DANS LA MANCHE

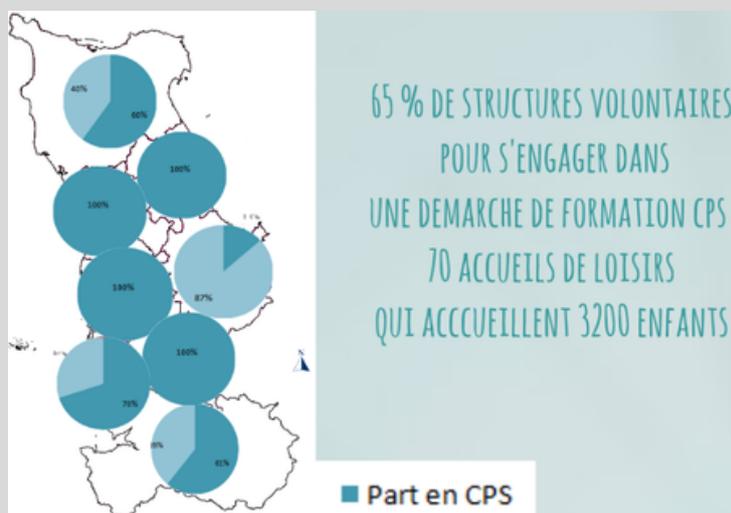


Le pôle «Politiques Educatives Locales» : un acteur éducatif dans/de la Manche

L'accompagnement des projets éducatifs du territoire se traduit/se décline de différentes manières

La participation du pôle au travail de l'équipe ressource départementale pour le développement des Compétences Psychosociales (CPS) dans les projets des structures éducatives de la Manche.

Au service de l'épanouissement de l'individu et de la valorisation de ses interactions sociales, les compétences psychosociales font l'objet d'actions proposées par les équipes éducatives, notamment dans les établissements scolaires. Ces compétences psychosociales peuvent être considérées par un territoire comme un levier visant «à agir pour» et non plus «à lutter contre». Lisibles et structurantes, elles ont pour but de fédérer les acteurs éducatifs intervenant dans différents champs et de communiquer sur les enjeux éducatifs poursuivis. Ces compétences psychosociales sont au cœur du parcours d'accueil de l'enfant, tant dans les temps de vie quotidienne que dans les espaces d'expression aménagés ou encore dans les projets d'animation proposés en accueil collectif de mineurs.



Depuis plusieurs années, La ligue de l'enseignement participe à un groupe de travail formé de plusieurs mouvements d'éducation populaire constitué dans la Manche sous l'impulsion de la DDSC 50 afin d'accompagner les projets des ALSH du département. Les différentes actions de cette équipe, création de malles pédagogiques, accompagnement des équipes d'ACM, développement des Compétences Psychosociales dans les projets pédagogiques des structures éducatives ont permis de créer une dynamique créatrice de projets.

Afin de permettre au groupe de continuer à mener ses travaux et s'appuyer sur une structure administrative, nous avons créé au sein du CRAJEP de Normandie, une commission CPS «Compétences Psychosociales» dont la Ligue de l'enseignement assure la coordination.

L'objectif est de permettre de **structurer et de rendre lisible l'action éducative des accueils collectifs de mineurs**, d'objectiver ses finalités, tout en adoptant un langage commun avec de nombreux acteurs éducatifs investis par l'enjeu qu'elles recouvrent. .../...



DES ACTIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE **DANS LA MANCHE**



Le pôle «Politiques Educatives Locales» : un acteur éducatif dans/de la Manche

.../...

Le groupe souhaite, dans la continuité du partenariat engagé avec le SDEJS 50 et sur la contractualisation de nouveaux partenariats (ex : l'Agence Régionale de la Santé), continuer à projeter ses actions :

- A destination des élus des territoires pour les sensibiliser aux CPS. A l'issue de ces temps d'information, les élus pourront se porter candidats pour être accompagnés par la commission pour développer leur CPS sur leur territoire.
- Continuer l'accompagnement des territoires bien avancés sur les CPS au niveau des ACM et étendre les formations sur ces territoires à l'ensemble des acteurs éducatifs dans un but de cohérence éducative. La commission sera en lien avec le PESL dans leur démarche d'intervention.



LES DEMARCHES PROMOTRICES DES CPS : UNE DYNAMIQUE DÉPARTEMENTALE

70 accueils de loisirs sur 105 déclarés auprès de la DDCS se sont engagés dans la démarche de formation proposée par la DDCS de la Manche et construite en collaboration avec l'IREPS, l'UFCV, les Cemea de Normandie, La Ligue de l'enseignement de Normandie, la Fédération Familles Rurales de la Manche, La fédération régionale Familles Rurales Normandie, l'ADPEP de la Manche, les Francas de la Manche, l'Union Régionale des Francas de Normandie, l'USEP Manche.



DES ACTIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE DANS LA MANCHE



Le pôle «Politiques Educatives Locales» : un acteur éducatif dans/de la Manche

L'implication de la Ligue de l'enseignement sur de nombreux territoires permet de **travailler avec les partenaires institutionnels concernés** (CAF, Jeunesse et Sports, Education Nationale, DRAC, Préfecture). La **connaissance du fonctionnement de différents dispositifs nous permet de soutenir et d'accompagner les projets des collectivités dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse**

Dans le cadre du projet de la Ligue de l'enseignement, notre priorité est, entre autres, de soutenir les démarches d'initiatives et d'engagement des jeunes. C'est dans cette dynamique que la Ligue de l'enseignement a signé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Manche pour accompagner la mise en place de la «PS jeunes» dispositif en direction des 12-25 ans mis en place par la branche Famille de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de leur politique jeunesse.

Cette «PS jeunes» a deux objectifs :

- Encourager les initiatives des adolescents en accompagnant leurs projets et en renforçant une présence éducative à leurs côtés, tant dans les structures qui les accueillent que sur Internet et les réseaux sociaux ;
- Poursuivre le développement des actions favorisant l'autonomie des jeunes en encourageant leur engagement citoyen et en facilitant leur processus de décohabitation.

C'est une nouvelle prestation avec un cahier des charges national adapté au contexte départemental de la Manche

- Un projet agréé par le Conseil d'Administration de la CAF de la Manche
- Un financement pluriannuel

et une proposition d'accompagnement par la Ligue de l'enseignement de Normandie financée par la CAF.

« Donner aux jeunes les moyens de réaliser leur projet »

Cet **accompagnement** doit permettre aux acteurs locaux de penser, d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer leur projet éducatif enfance jeunesse dans un objectif qualitatif et quantitatif. Cette démarche n'a donc pas pour vocation de se substituer aux compétences locales, mais de créer une dynamique pour que les acteurs puissent trouver leur place et s'identifier à leur projet de territoire.

L'accompagnement s'engage dans cette démarche de soutien que s'il y a des relais locaux (professionnels et élus) et une intention de constituer un collectif.

Dans le cadre de l'accompagnement vers «la PS jeunes», il s'agira de travailler plus spécifiquement à l'élaboration du projet jeunesse et de sa cohérence avec les attendus spécifiques de la CAF.

L'accompagnement mis en œuvre auprès des structures devra contribuer à : faire évoluer l'offre d'accueil et d'accompagner l'existant sur les territoires en soutenant des projets s'inscrivant dans la démarche des 4i (Information - Initiative - Implication - Insertion/Inclusion) et proposant une offre complémentaire aux activités de loisirs développées sur les territoires.

Il peut prendre plusieurs formes :

- L'analyse des écarts entre le fonctionnement actuel et le cahier des charges
- L'accompagnement au diagnostic ;
- L'accompagnement à l'élaboration du projet et à sa mise en œuvre ;
- L'accompagnement à l'évaluation.

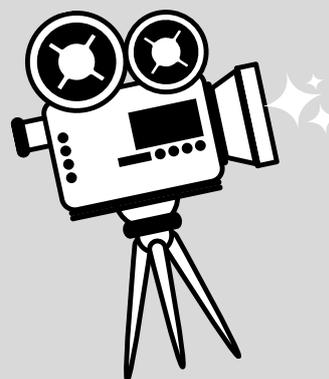


DES ACTIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE **DANS LA MANCHE**



LE POLE CULTURE

Parmi les nombreuses et réjouissantes activités que nous avons menées dans le département de la Manche en 2020 l'une des plus excitantes fut certainement celle menée par notre collègue Gillian Caufourier à Condé sur Vire. Ce dernier, lors d'un stage organisé en partenariat avec l'association Cinéma et Culture pour tous, a encadré des enfants âgés entre 7 et 12 ans pour les aider à réaliser leur film en prise réelle. Le tournage de ce film, écrit, réalisé et interprété par ce groupe de jeunes cinéastes très investis a eu lieu la dernière semaine d'octobre.



DES ACTIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE **DANS LA MANCHE**



LE CENTRE D'INITIATION A L'ÉCOCITOYENNETE



Le Centre d'Initiation à l'Eco-citoyenneté est une association de loi 1901 qui organise, développe et promeut toutes activités éducatives liées à l'éducation à l'environnement et au développement durable, contribuant à la formation de l'éco citoyen.

Nous développons des projets pédagogiques EEDD auprès des publics scolaires, extra-scolaires, périscolaires et encadrons des formations auprès d'adultes.

Le CIEC travaille en partenariat avec :

- Le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin qui nous a confié la mission éducation à l'environnement sur son territoire depuis 2005.

Cette année ce sont 10 projets d'EEDD -conjointement avec les équipes éducatives- qui ont été montés et nous avons encadré 26 animations sur leur territoire, ayant pour thématique principale «Autour de chez moi, hier et aujourd'hui». Les projets sont en baisse par rapport aux années antérieures ce qui est dû à une diminution de l'enveloppe budgétaire du Parc.

- Le Conseil départemental, à travers le dispositif des «classes planètes Manche» : cette année 2 classes ont bénéficié de ce dispositif en travaillant sur les thématiques : la biodiversité dans mon bocage et mon marais ainsi que mon bocage et ma forêt, soit 14 animations.

Nous avons également déposé un projet «L'éco-citoyenneté et moi et nous ?» auprès du Conseil départemental afin de sensibiliser les jeunes en situation de handicap autour des notions d'éco-citoyennetés dans leur quotidien et d'agir sur leur environnement en les rendant acteurs et en communiquant autour de leurs proches.

2 IME du département ont participé à ce projet dont 3 groupes de jeunes âgés de 8 à 20 ans qui ont pu bénéficier de 8 séances chacun, soit sur la thématique de la biodiversité ou sur l'éco-citoyenneté. Malheureusement à cause de la pandémie un des groupes n'a pu avoir d'interventions.

- La ville de Saint-Lô a souhaité maintenir les activités TAP dans ses 5 écoles élémentaires. Nous avons proposé un atelier autour de «l'écocitoyenneté» et courant mai/juin avons été sollicités dans le cadre du dispositif 2S2C.



Nous avons répondu à l'appel à projet de la politique de ville pour Saint-Lô en proposant un projet «A la découverte de la biodiversité dans mon quartier». Ce projet s'est déroulé en partenariat avec les 2 ACM Calmette et Guérin et Mandela situés dans les quartiers prioritaires de la Dollée et du Val- Saint-Jean durant le mois de Juillet.

A travers ce projet les enfants ont pu redécouvrir leur quartier sous un autre regard, connaître la nature ordinaire, faune, flore qui les entoure, à travers des méthodes pédagogiques ludiques et actives. L'adhésion du public à ce projet par sa motivation, sa curiosité, son implication démontre le fait qu'ils ont besoin d'être connectés à la nature même ordinaire.

quelques chiffres

- 91 interventions scolaires
- 20 interventions extra scolaires
- 116 interventions périscolaires

DES ACTIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE **DANS LA MANCHE**



le Pôle ACTIONS ÉDUCATIVES EN MILIEU SCOLAIRE LA FABRIQUE DE LA PAIX

En partenariat avec le centre d'animation « Les Unelles » de Coutances, la Fabrique de la Paix a été installée sur la structure du 9 au 20 mars 2020.

La Fabrique de la Paix est une exposition interactive sur la Paix, les conflits, les préjugés et la diversité. Les participants visitent l'exposition par deux, et l'interactivité permet un véritable dialogue. Cette exposition se compose de 58 panneaux.

Les thèmes abordés dans l'exposition sont :

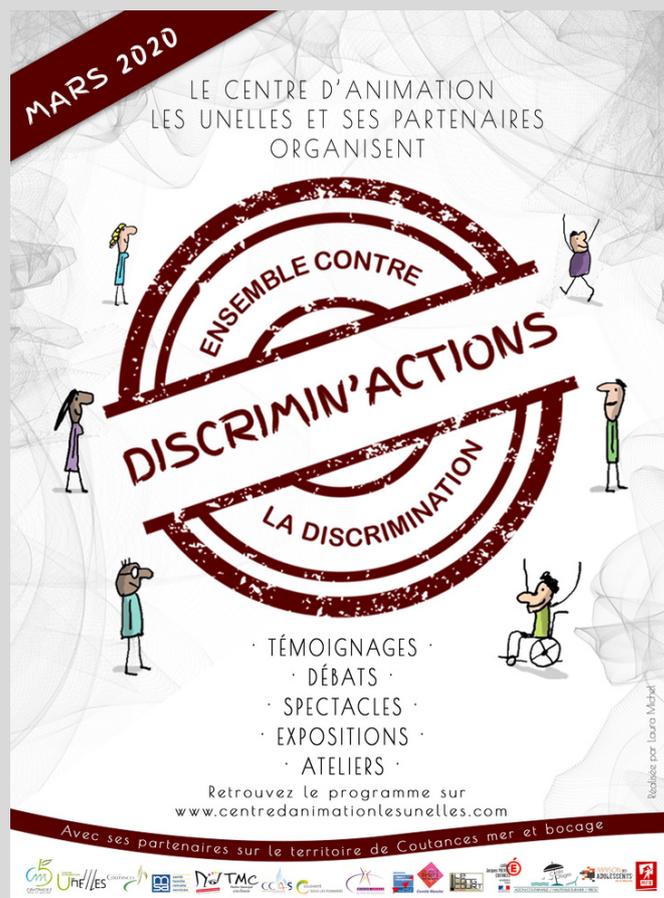
- Panneaux de 1 à 14 : les préjugés
- Panneaux de 15 à 30 : le vivre ensemble, connaissance de l'autre
- Panneaux de 31 à 40 : le bouc émissaire, les notions de spectateurs, d'agresseurs
- Panneaux de 41 à 58 : Lutte contre les discriminations (religion, racisme, homophobie)

L'exposition était l'un des éléments du projet : «Discrimin'actions : ensemble contre la discrimination» qui comprenait aussi des ateliers à la médiathèque, des courts métrages au cinéma le Long Court et au Cinéma des plages, une exposition de la Maison des Adolescents, une pièce de théâtre, une exposition photos.... Pour ce projet, c'est une vingtaine de partenaires différents du territoire Coutances Mer et Bocage.

L'exposition a été installée sur toute la partie du hall d'entrée ce qui a permis sa visibilité par tous et en accès libre pour toutes les personnes se rendant au centre d'animation. L'exposition de par sa grandeur et les manipulations possibles a fortement interpellé le public du centre.

Sur la période d'ouverture, soit une semaine avant le confinement, nous avons pu accueillir une centaine d'élèves (MFR, collège de Coutances, école primaire). En parallèle de l'exposition, pour les groupes qui le souhaitaient, un atelier débat sur les préjugés à partir de photos était mené.

Suite au bilan positif, malgré la situation sanitaire, ce projet aurait dû être reconduit en 2021 mais finalement annulé. La deuxième édition se déroulera donc en mars 2022.



DES ACTIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE **DANS LA MANCHE**



LE POLE RESSOURCES ASSOCIATIVE, ENGAGEMENT DES JEUNES et ANIMATION DES RÉSEAUX ESS

LE POLE RESSOURCE DEPARTEMENTAL : en appui des territoires dans leur démarche PESL

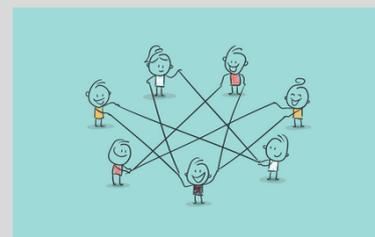
Depuis 2018 dans la Manche, la Ligue de l'enseignement de Normandie complète le collectif des coordinations thématiques qui composent le Pôle Ressource Départementale (PRD). Celui œuvre à un accompagnement des territoires sur leur projet éducatif social local (PESL), volonté politique visant à mettre en synergie la communauté éducative et les partenaires sociaux pour l'élaboration d'une offre éducative globale à destination d'un public large de 0 à 25 ans.

Au sein de ce PRD, la mission de la Ligue de l'enseignement concerne spécifiquement le volet de la jeunesse 11-25 ans déclinant prioritairement les axes suivants :

- L'Information des Jeunes
- L'Initiative des Jeunes
- L'Implication des Jeunes
- L'Insertion/inclusion des Jeunes

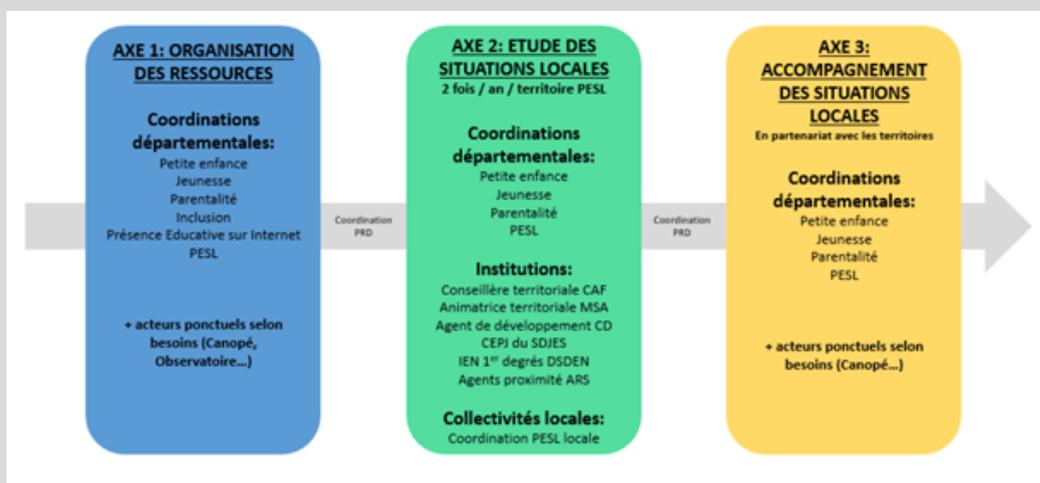
Depuis la fin d'année 2020, le PRD de la Manche a débuté une réorganisation de son fonctionnement autour de 3 axes de travail :

1. **Capitalisation et production de ressources** : Etre ressource pour les acteurs locaux
2. **Etude des situations et besoins locaux** : Proposer des préconisations d'accompagnement
3. **Accompagnement des situations locales** : Travailler avec les acteurs locaux à l'émergence de solutions.



En fonction de l'axe et en fonction des problématiques abordées des acteurs associatifs, institutionnels, locaux ou départementaux différents pourront être mobilisés autour d'un noyau dur composé des coordinations départementales thématiques :

Dans chacun de ces axes, des chantiers opérationnels sont déjà entamés. Ainsi un Livret d'accompagnement des territoires dans leur démarche PESL a été produit et des solutions de capitalisation et de diffusion des ressources sont actuellement étudiées.



DES ACTIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE **DANS LA MANCHE**



LE POLE RESSOURCES ASSOCIATIVE, ENGAGEMENT DES JEUNES et ANIMATION DES RÉSEAUX ESS

LE DLA et LE CRVA au coeur des interrogations des associations

Pour répondre aux besoins spécifiques générés par la crise COVID 19, le Centre de Ressource à la Vie Associative et le D.L.A (Dispositif Local d'Accompagnement) de la Manche ont adapté leur mode d'intervention dès avril 2020.

Face à ce contexte sans précédent, les interrogations des associations étaient nombreuses. Le DLA et le CRVA ont renforcé leur lien en apportant des réponses conjointes et complémentaires aux associations.

Sur les premières semaines de confinement, les associations ont été guidées autour de la mise en place du chômage partiel en lien étroit avec la DEETS de la Manche. Au vu des différents dispositifs de soutiens déployés, et au contexte constamment mouvant, le CRVA et le DLA ont orientés les associations dans leurs démarches. En lien avec les partenaires de l'accompagnement du département, chaque situation a été étudiée afin d'identifier les leviers et dispositifs à mobiliser (fonds de solidarité, aide sectorielle, dispositifs régionaux, départementaux, locaux, prêt...).

Le DLA 50 a été mobilisé pour le déploiement et la mise en œuvre du dispositif Secours ESS face au risque de rupture de trésorerie au sein des associations.

En parallèle des accompagnements individuels « classiques », le DLA a mis en place différents accompagnements collectifs « rebonds ». 5 collectifs ont été mis en place autour de la gestion de trésorerie, la stratégie de communication externe, la stratégie partenariale et la projection budgétaire 2021. Au total ce sont une trentaine d'associations qui ont bénéficié de ces collectifs.

Comme pour tous, cette année si particulière a chamboulé nos actions habituelles. Malgré le report des formations des bénévoles, de différents temps de rencontres, nous avons tenté d'être au plus près des bénévoles et salariés associatifs afin de les écouter, les guider et les accompagner au mieux.



LE D.L.A, c'est quoi ?



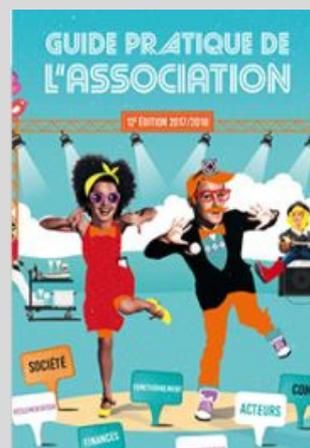
le Dispositif local d'accompagnement (DLA) permet aux structures d'utilité sociale employeuses de bénéficier d'un appui technique s'inscrivant dans la durée. le but est de consolider ou développer leurs activités et leurs emplois. C'est à la fois un dispositif d'accompagnement et de conseil, un espace d'expertise, de ressources et de mutualisation d'expérience. Ce dispositif est porté par la Ligue de l'enseignement dans le département de la Manche.

LE C.R.V.A, c'est quoi ?

En tant que Point d'Appui à la Vie Associative dans les départements, la Ligue de l'enseignement en Normandie assure une fonction Ressources Associatives avec ses Centres de ressources à la vie associative implantés dans chaque département et propose aux associations, aux bénévoles, aux professionnels associatifs et tout porteur de projet :

- des informations nécessaires au fonctionnement des associations ;
- un soutien personnalisé aux associations et à leurs bénévoles ;
- des formations de bénévoles, des rencontres, expositions, conférences...

Elle édite aussi le guide pratique de l'association diffusé par le Ministère chargé de la Jeunesse et de la Vie Associative et accessible.



VIE STATUTAIRE DEPARTEMENTALE

18

ADMINISTRATEURS

Annick ALIX FAUDEMER
Christelle ALLAIN
Jean-Christophe BORDIER
Sylvie BOUTEILLET
Michel CHAIGNON
Jean-Karl DESCHAMPS
Olivier GOLAZE
Anne HEBERT
Maryvonne KARDJAJD
Jérôme LECARDONNEL
Jean-Marie LECOUEY
Dominique LELOUEY
Denis LETAN
Régis MOUCHEL
Roseline MOUCHEL LABBE
Alban MUSITELLI
Michel REY
André ROULLAND

06

MEMBRES DU BUREAU

Christelle ALLAIN
(Membre du bureau)
Jean-Christophe BORDIER
(Co-président)
Anne HEBERT
(Co-présidente)
Jérôme LECARDONNEL
(Trésorier-adjoint)
Dominique LELOUEY
(Trésorier)
Régis MOUCHEL
(membre du bureau)

09

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Daniel ARRIVE
Gérard GEORGES
Daniel EMERY
Dominique CATELIN
Edith POUILLAIN
Anne-Marie JOURDAN
Albert EUSTACHE
Serge MOSQUERON
Bernard FOUCHARD

Soit
14 représentants
d'associations affiliées
et 4 adhérents
individuels

12 Hommes
6 Femmes

7

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le jeudi 23 janvier 2020
Le jeudi 30 avril 2020
Le jeudi 28 mai 2020
Le mercredi 2 septembre 2020
Le mercredi 16 septembre 2020
Le jeudi 8 octobre 2020
Le jeudi 3 décembre 2020

1

ASSEMBLEE GENERALE

Le mercredi 16 septembre 2020

MANDATS ET REPRESENTATIONS

REPRESENTATIONS DE LA FEDERATION DANS LES ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS

- Collectif laïcité Nord Cotentin
 - Collectif soutien aux sans-papiers Manche
 - Comité départemental C.E.L.
 - Comité départemental Education Populaire et Jeunesse
 - Comité départemental Accès à la citoyenneté
 - Comité départemental des impôts
 - Comité départemental action tourisme
 - Comité de programmation Leader+ St Lois
 - Comité technique Leader + St Lois
 - Comité départemental à la parentalité
 - Conseil de développement du Cotentin
 - Conseil départemental Education Nationale
 - Conseil de développement Agglo St Lô
 - Référent Egalité
-
- Comité départemental UFOLEP
 - Comité départemental USEP
 - Ligue Enseignement de Normandie
 - Lire et Faire lire

REPRESENTATIONS ASSUREES PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE

- Jury départemental BAFA
- Comité Jeunesse au Plein Air

REPRESENTATIONS ASSUREES PAR LA FEDERATION au titre de HEXOPEE (ex CNEA)

- Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative

VIE STATUTAIRE NATIONALE

- Journées d'étude des responsables fédéraux
- Assemblée Générale APAC
- Assemblée Générale MAC
- Assemblée Générale de la confédération

VIE STATUTAIRE REGIONALE

L'union régionale de Normandie est constituée des 5 départements normands. Chaque fédération y est représentée par 3 titulaires et 3 suppléants.

titulaires

- Anne **HEBERT**
- Jean-Karl **DESCHAMPS**, Vice président
- Régis **MOUCHEL**, Trésorier-adjoint

Suppléants

- Jean-Marie **LECOUVEY**
- Dominique **LELOUEY**
- Alban **MUSITELLI**

Le Conseil d'administration se réunit généralement tous les deux mois. Au vu des circonstances sanitaires, le rythme de réunion a été beaucoup plus intense avec un rythme hebdomadaire pendant toute la durée du premier confinement.

L'assemblée générale de l'union régionale s'est déroulée le 7 juillet 2020 à Caen.

ASSOCIATIONS ET ADHERENTS

SAISON 2019-2020

du 01.09.2019 au 31.08.2020

94

ASSOCIATIONS

3585

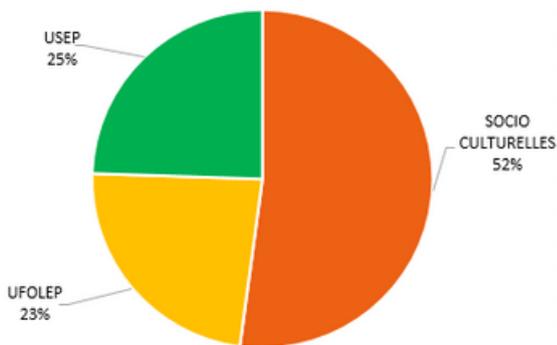
ADHERENTS
ASSOCIATIFS

09

ADHERENTS
INDIVIDUELS

répartition appartenance des associations

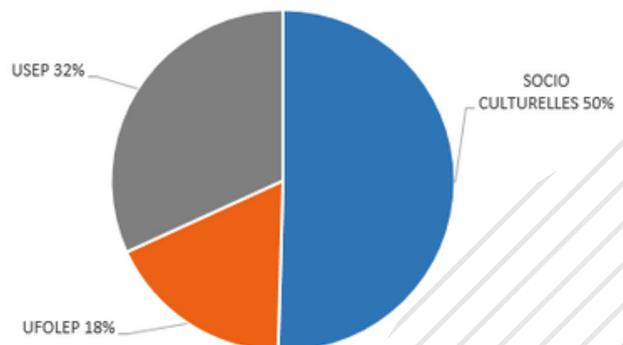
49 SOCIO CULTURELLES
22 UFOLEP
23 USEP



UNE ASSOCIATION PEUT AVOIR DEUX APPARTENANCE

répartition des adhérents

1809 SOCIO CULTURELS
634 UFOLEP
1142 USEP



LISTE DES ASSOCIATIONS AFFILIEES SAISON 2019 2020

ASSOCIATIONS SOCIO- CULTURELLES

MAISON DES JEUNES VASTEVILLE ACQUEVILLE (VASTEVILLE)
HAGUE VACANCES LOISIRS (STE CROIX HAGUE)
BOUILLANT VALTHERE (HEBECREVEON)
LES SALTIMBRES (AGNEAUX)
ASS.POUR UNE PECHE A PIED RESPECT.DE LA RESSOURCE (AGON COUTAINVILLE)
RUGBY CLUB PAYS DE COUTANCES (AGON COUTAINVILLE)
L'A.E.D.E (BREHAL)
ASSOCIATION DE GESTION CINEMA DE DONJON (BRICQUEBEC)
AMICALE LAIQUE (BRICQUEBEC)
THEATRE PARTANCE EMBRUNS (BRICQUEVILLE SUR MER)
AMICALE LAIQUE (CARENTAN)
Association ENERTERRE (LE DEZERT)
CAROL'IN (CAROLLES)
CERCLE CONDORCET DE LA MANCHE (CATTEVILLE)
FIL ET TERRE (CHERBOURG)
SOL'AIR ECOLE DE CIRQUE (CHERBOURG)
SHAREBOURG (CHERBOURG)
CINEMA & CULTURE POUR TOUS (CONDE SUR VIRE)
ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS ET MALENTENDANTS (COUTANCES)
AMICALE ECOLE PUBLIQUES (DONVILLE LES BAINS)
PATRONAGE LAIQUE (EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE)
ASSOC.CINEMA PALACE (EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE)
AU FIL DE L'ECRAN (EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE)
GRAINE D'IMAGIN'AIR (MARCHESIEUX)
CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR (MONTMARTIN SUR MER)
PATRONAGE LAIQUE (OCTEVILLE)
LES GOUBLINS ARTS&TRAD.POP. (OCTEVILLE)
ASSOCIATION D'ANIMATION GLOBALE INTERCOM (LES PIEUX)
AMICALE LAIQUE (PONTORSON)
ARTS ET LOISIRS (QUERQUEVILLE)
AMICALE LAIQUE ST CLAIR SUR ELLE (ST LO)
ASS THEATRE LES 3 COUPS (ST FROMOND)
CHORALE INTERCOMMUNALE TUTTI CANTI (PONT HEBERT)
INTERMEDE (ST JEAN DES BAISANTS)
LIGUE ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION MANCHE (ST LO)
VACANCES POUR TOUS 50 (ST LO)
AMICALE ANCIENS ELEVES ECOLE NORMALE (ST LO)
C.I.E.C. (ST LO)
LIRE ET FAIRE LIRE MANCHE (ST LO)
LE PIED QUI R'MUE (ST LO)
THEATRE DE L ACTE (ST LO)
ATOUT THEATRE (ST LO)
ADAME DES MARAIS (ST MARTIN D AUBIGNY)
AVRIL (ST PIERRE DE COUTANCES)
AMICALE LAIQUE (ST SAUVEUR LE VICOMTE)
LA SAUCE CULTUR'AILES (SOURDEVAL)
CLUB DE LOISIRS (TOURLAVILLE)
L'ECOLE DE PREETI (CHERBOURG)
AMICALE LAIQUE (VALOGNES)
A.V.L. (VALOGNES)
COMPAGNIE TOURNER LA PAGE (LE VAL ST PERE)
ANTIROUILLE (VAUVILLE)
ASSOCIATION VILLEDIEU-CINEMA (VILLEDIEU LES POELES)

ASSOCIATIONS UFOLEP

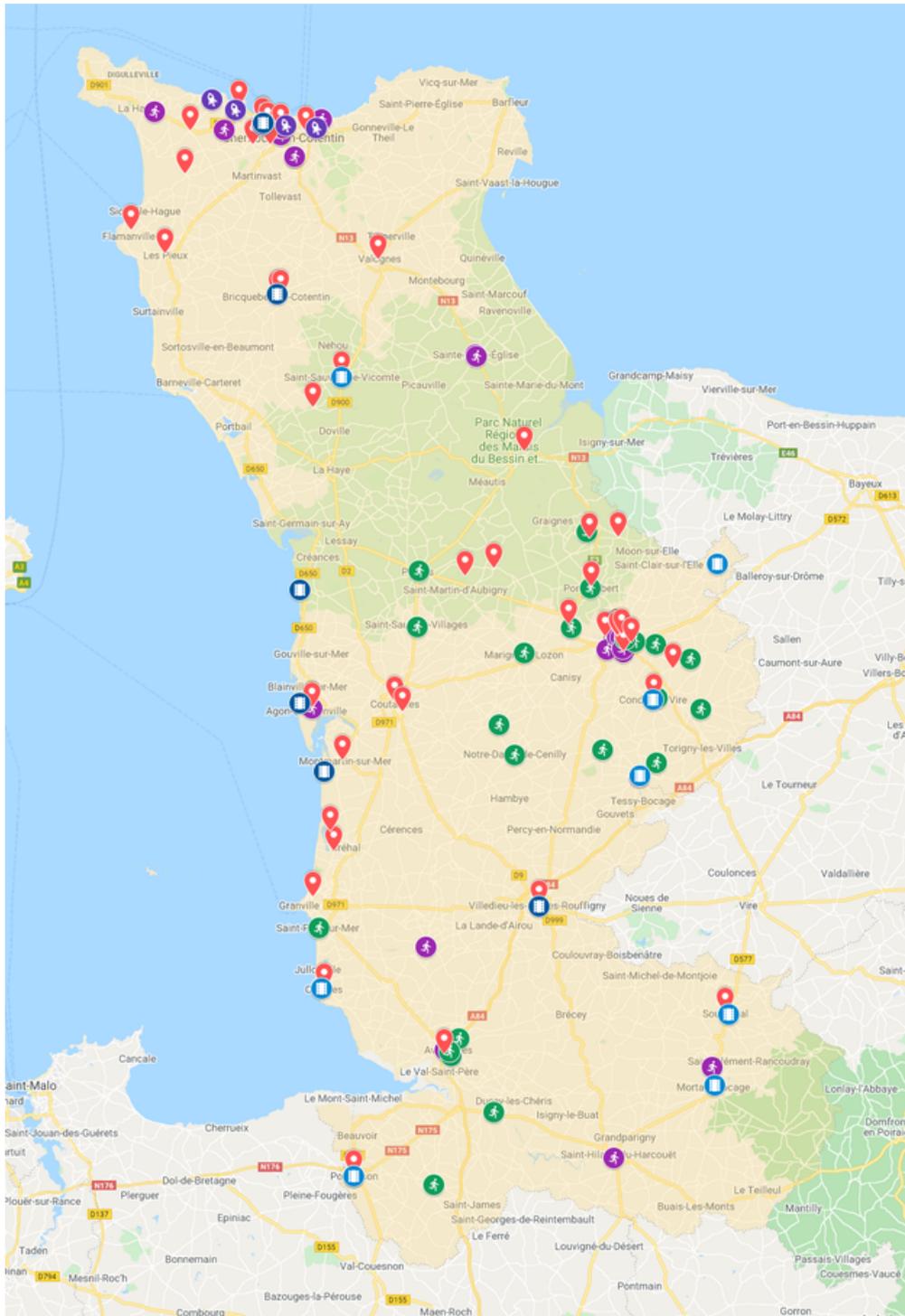
AMSH ASS MEDICO SOCIAL DE LA HAGUE (BEAUMONT HAGUE)
RUGBY CLUB PAYS DE COUTANCES (AGON COUTAINVILLE)
CLUB DE MODELISME DES JEUNES (AVRANCHES)
CLUB HOME BALL (LA HAYE PESNEL)
CLUB DE LA BAIE (CAROLLES)
A.L.E.R.C.H. (CHERBOURG)
50 SPORTS (CHAMPGENETUEUX)
NORD COT.MOUNT.BIKE (CHERBOURG)
USLG SPORT LOISIRS (LA GLACERIE)
USLG P'TITS MARMOTS GYM (LA GLACERIE)
AMICALE LAIQUE (PONTORSON)
AMICALE LAIQUE (ST CLAIR SUR ELLE)
MOB CROSS DU LYCÉE CLAUDE LEHEC (ST HILAIRE DU HARCQUET)
MANCHE TENNIS CLUB (ST LO)
MISSION LOCALE DE CENTRE MANCHE (ST LO)
COMITE DEP UFOLEP 50 (ST LO)
STADE ST LOIS (ST LO)
BADMINTON SAINT-LOIS (ST LO)
AMICALE CYCLO KM 0 (STE MERE EGLISE)
ACCUEIL (STE MERE EGLISE)
BADMINTON LOISIRS (TESSY SUR VIRE)
ASSOCIATION ANIM'HAG (TONNEVILLE)
ECOLE VOILE ET VENT (TOURLAVILLE)

ASSOCIATIONS USEP

COOPERATIVE SCOL ECOLE ANDRE PARISY (AVRANCHE)
AS SPORT SC P.M. FRANCE (AVRANCHES)
USEP ECOLE (BARRE DE SEMILLY)
USEP ECOLE (CERISY LA SALLE)
ASS.AMIS ECOLE LAIQUE CONDE/VIRE (CONDE SUR VIRE)
USEPIENS DE LA CROIX AVRANCHIN (LA CROIX AVRANCHIN)
STADE DE DOMJEAN (DOMJEAN)
ASS USEP ECOLE PRIMAIRE (DUCEY)
ASSOC.SPORT.ECOLE (HEBECREVEON)
USEP JULIEN BODIN (MARIGNY)
ASSOCIATION USEP DU MORTAINAIS (MORTAIN)
ASS.USEP ECOLE (MOYON)
USEP (NOTRE DAME DE CENILLY)
USEP ECOLE PUBLIQUE (PERIERS)
ASSOC.SPORT.USEP (PONT HEBERT)
LA SCOLAIRE PONTORSONNAISE (PONTORSON)
ASSOC.SPORT.SCOL.USEP (ST AMAND)
AS.SPORT.USEP (ST JEAN DE DAYE)
CLUB SP. RPI ST JEAN ROUXEV (ST JEAN DES BAISANTS)
ASSOCIATION USEP PAYS ST LOIS (ST LO)
COMITE DEPART USEP 50 (ST LO)
USEP LES PIEDS DANS L 'EAU (ST PAIR SUR MER)
USEP ST SAUVEUR LENDELIN (ST SAUVEUR LENDELIN)



ASSOCIATIONS AFFILIEES ET POINTS GENERIQUES - SAISON 2019-2020



• 94 ASSOCIATIONS

- 49 socio-culturelles
- 22 UFOLEP
- 23 USEP

(les associations peuvent avoir une double appartenance)

• 3585 ADHERENTS

- 1809 socio-culturels
- 634 UFOLEP
- 1142 USEP

• 9 ADHERENTS INDIVIDUELS

 Associations socio-culturelles

 Associations UFOLEP

 Associations USEP

 Cinéma - Salles fixes, réseau Génériques

 Cinéma - Salles du circuit itinérant, réseau Génériques

FÉDÉRATION MANCHE



Ligue de l'enseignement, fédération de la Manche
5, boulevard de la Dollée
50000 SAINT-LO

02.33.77.42.50
federation50@laligenormandie.org
www.federation50.laligenormandie.org

